

REPUBLIQUE DEMOCRATIQUE DU CONGO



LA GRANDE CIMENTERIE DU KATANGA SAS

CAHIER DES CHARGES DEFINISSANT LA RESPONSABILITE SOCIETALE
DE LA GRANDE CIMENTERIE DU KATANGA SAS VIS-A-VIS DES
COMMUNAUTES LOCALES DU QUARTIER KAKONTWE, COMMUNE
DE PANDA, VILLE DE LIKASI, IMPACTEES PAR SES ACTIVITES
D'EXPLOITATION DES CARRIERES



Table de matières

Table de matières	1
1. PRELIMINAIRES.....	2
2. PREAMBULE	3
2.1 TABLEAU SYNTHETIQUE DES ENGAGEMENTS CONVENUS.....	4
2.2 DESCRIPTION DETAILLEE DE CHAQUE INFRASTRUCTURE/PROJET A REALISER	6
Projet 1: Forage d'eau et pompage avec des pompes aspirantes et érection d'une station de purification).....	6
01. Le château d'eau ou réservoir de stockage.....	13
02. Les canalisations de refoulement et de distribution.....	14
03. Les bornes fontaines	14
Projet 2: Construction des caniveaux et des drains sur distance de 1000ML.	19
Projet 4 : APPUI EN INTRANTS AGRICOLES AUX VIVRIERS ET MARAICHERS DU QUARTIER KAKONTWE DANS LA COMMUNE DE PANDA.....	37

1. PRELIMINAIRES

Cahier des charges définissant la responsabilité sociétale

Entre :

1. Les communautés locales affectées par l'exploitation des carrières de la société La Grande Cimenterie du Katanga;
 - Quartier Kakontwe
 - Commune de Panda
 - Ville de Likasi
 - Province du Haut-Katanga
 - République Démocratique du Congo,

Représentées par :

1. Jean Marie MBAV – NDUMB, Président du CLD
2. KABUNDA KITULE Jacques, Vice-président du CLD
3. MULENDA WA MULENDA, membre du CLD
4. KATEY MUSAU, membre du CLD
5. KILOLO Célestin, membre du CLD, Ci-après dénommées « les communautés locales » d'une part,

Et

La Société de Carrière Grande Cimenterie du Katanga dont le siège social est situé au n° 2481 sur la route Kambove, quartier Kakontwe, commune de Panda, dans la ville de Likasi, province du Haut-katanga, en République Démocratique du Congo. Elle est représentée par Monsieur Directeur Général QU SHUANHU. Elle est immatriculée au Registre de Commerce et de Crédit Immobilier sous le numéro CD/LSI/RCCM/17-B-116 (NRC 1832 Likasi) et porte le numéro d'identification nationale 6-128- N11648P. Le numéro d'impôt NIF est A1202285Y.

Ci-après dénommée « entreprise des carrières »,
d'autre part.

Les Communautés Locales et la Société des carrières étant ci-après désignées individuellement la « **Partie** » et, collectivement les « **Parties** » *des charges de responsabilité sociétale.*

2. PREAMBULE

La Grande Cimenterie du Katanga SAS est titulaire de l'autorisation **AACP n°2364** valide du **07/11/2020** au **07/11/2025** comme notifié par Arrêté n° **N° DIV-MIN/354/8.0/2012** du **07/09/2012** l'autorisant à exploiter les carrières. Sa concession est située dans le quartier Kakontwe, commune de Panda, ville de Likasi, Province du Haut-Katanga.

Considérant la zone d'activités de la grande Cimenterie du Katanga SAS telle que déterminée par son Etude d'Impact Environnemental et Social révisée, approuvée le 05 septembre 2017 et confirmée par le Procès-verbal de détermination de l'espace géographique de la zone affectée, signé par les autorités locales et les membres du CLD au Bureau du Quartier Kakontwe;

La société d'exploitation des carrières a négocié et signé le présent Cahier des Charges avec les communautés locales se trouvant dans la zone géographique ainsi définie.

Le présent Cahier des Charges est l'engagement de la société GCK vis-à-vis des communautés locales impactées qui se mettent d'accord en ces termes :

2.1 TABLEAU SYNTHETIQUE DES ENGAGEMENTS CONVENUS.

J°	Dénomination de l'infrastructure/projet à réaliser	Secteur d'intervention	Localisation géographique de l'infrastructure	Localisation géographique de l'infrastructure	Breve description de l'infrastructure/projet à réaliser	Chronogramme de réalisation	Budget de l'infrastructure/projet
1.	Adduction d'eau potable	Energie et Développement Rural	Karisha Faïda Kapata Potashi Minoka		Cinq Forages d'eau et pompage avec des pompes aspirantes et érection d'une station de purification. Ce projet sera exécuté progressivement	De 2023 à 2024	460.100 USD
2.	Construction des caniveaux	Infrastructure	Karisha Faïda Potashi		Lancement d'appel d'offre pour le recrutement d'une entreprise spécialisée en construction et travaux publics	De 2024 à 2025	232.850 USD

3.	Aménagement d'un terrain de Football	Social ; Culture ;	Karisha		Réhabilitation et Aménagement de l'air de jeux, placement des poteaux et construction d'une tribune	De 2025 à 2026	118471,8USD
4	Appui en intrants agricoles aux vivriers et maraichers du quartier Kakontwe dans la commune de Panda	Economie ; Social ;	Pompage Kampemba Faïda Karisha Kapata Minoka Potashi		Travailler avec la communauté et l'assister dans la promotion et le développement des activités agropastorales dans les zones à forte potentialité agricole, avec un accent particulier	De 2023 à 2027	289 889,15 USD
5	Construction et réhabilitation des écoles FAIDA et DIBWA	Social Education	Faïda Kapata		Amélioration des conditions en milieux scolaires par la construction des bâtiments et salles de classe	De 2023 à 2024	493.417,980 USD
	TOTAL						1.594.728,93 USD

2.2 DESCRIPTION DETAILLEE DE CHAQUE INFRASTRUCTURE/PROJET A REALISER

Projet 1: Forage d'eau et pompage avec des pompes aspirantes et érection d'une station de purification).

0. Secteur d'intervention : *Energie et Développement Rural*

1. Contexte et justification

La République Démocratique du Congo, une nation comptant actuellement en son sein 26 provinces, avec une population dense estimée à 25.587 d'habitants par Km² et une moyenne d'augmentation de croissance de 3%, le pays éprouve depuis de longues années des problèmes dans presque tous les secteurs de la vie. Il est vrai que les problèmes auxquels la population congolaise attend des résolutions sont la famine, l'accès à l'eau potable, l'amélioration de l'environnement immédiat de vie, l'éducation et la santé.

Les quartiers périphériques de la ville de Likasi, dans la province du Haut Katanga plus particulièrement celui de Kakontwe, connaît un sérieux problème lié à la vétusté de la tuyauterie de la REGIDESO, ce qui prive la population de ce quartier de cette denrée de première nécessité. Pour pallier à cette difficulté, la population a présenté ce besoin d'amélioration des conditions d'approvisionnement en eau parmi les besoins prioritaires devant figurer dans le cahier des charges. GCK à son tour estime qu'il est important d'accorder le caractère prioritaire à ce besoin. D'où son intégration au cahier des charges.

2. Brève description du projet.

Le projet consiste en l'exécution d'un puits de forage de plus ou moins 150 mètres de profondeur afin d'extraire l'eau naturelle souterraine, avec une pompe immergée solaire, cinq réservoirs de 10 m³ chacun avec borne fontaine pour la distribution d'eau à la population dans toutes les cellules du quartier Kakontwe est estimée à environ 5000 personnes réparties dans 759 ménages visés par le projet pour 5 ans dans toutes les cellules pour résoudre le problème d'approvisionnement en eau. Pour y parvenir, une borne fontaine sera érigée à cet effet et un comité de gestion d'eau sera mis en place. L'approvisionnement en eau par la population sera

payant afin d'assurer la maintenance et l'entretien des équipements en cas d'une éventuelle panne.

3. Objectifs du projet.

- **Garantir l'accès à l'eau potable à la population;**
- **Réduire les distances à parcourir par les ménages pour avoir l'accès l'eau potable ;**
- **Réduire la morbidité due aux maladies d'origine hydrique ;**
- **Assurer une gestion durable des ouvrages d'eau.**
- **Garantir l'accès à l'eau potable à la population du Quartier Kakontwe ;**

4. Localisation.

Le projet sera exécuté en premier dans la cellule Faïda, quartier Kakontwe, commune de Panda ville de Likasi, province du haut-Katanga.

Voici les coordonnées géo-spatiales pour une localisation prise S 10° 59' 14,5" E 26° 41' 19,4"

5. Bénéficiaires.

Les bénéficiaires sont les habitants du quartier Kakontwe, et tous ceux qui fréquentent ce quartier et éventuellement la commune de Panda.

6. Résultats attendus.

- **1 forage à pompe immergée et panneaux solaires réalisé;**
- **Les distances à parcourir pour l'approvisionnement en eau réduites ;**
- **La morbidité due aux maladies d'origine hydrique réduite ;**
- **Cinq bornes fontaines construites ;**
- **cinq réservoirs de 10 m³ installés ;**
- **Le comité de gestion d'eau du forage est implanté et formé.**

6.1. Activités pour réaliser les résultats.

- ☐ **Lancement des appels d'offre des entreprises de forage ou des Services spécialisés en eau;**
- ☐ **Etudes hydrogéologiques ;**
- ☐ **Forage et installation de borne fontaine ;**

- ☐ **Pose de 1500 mètres de tuyaux pvc et construction des bornes fontaines ;**
- ☐ **Construction des ouvrages d'assainissement (margelles et puits perdus) ;**
- ☐ **Construction de la clôture de sécurité ;**
- ☐ **Désignation et formation du comité de gestion des forages ;**
- ☐ **Remise des ouvrages à l'autorité locale.**

6.2. Indicateurs des résultats

- ☐ **1 puits de forage exécuté dans la cellule Faïda ;**
- ☐ **25 bornes fontaines construites avec ouvrages d'assainissement de leurs abords (puits perdus et margelles);**
- ☐ **5 réservoirs de 10 m³ installés dans toutes les cellules du Quartier;**
- ☐ **1 500 m de tuyaux de conduite posés;**
- ☐ **1 enclos de sécurité construits pour sécuriser le forage et les sites des réservoirs.**

7. Stratégie de mise en œuvre

Il est clairement établi que le cahier des charges est une responsabilité de La Grande Cimenterie du Katanga, et à ce titre c'est elle qui exécute le cahier des charges. Toutefois, conformément à la loi, la GCK lancera un appel d'offre public pour trouver un prestataire qualifié pour les forages et ou un bureau spécialisé dans le service de l'eau. Pour booster l'entrepreneuriat local, un privilège sera donné aux entrepreneurs locaux ou nationaux. Pour l'appropriation du projet, patrimoine communautaire. La communauté doit contribuer en mettant à la disposition du projet un espace sur lequel le forage sera exécuté, moyennant un acte de cession.

8. Mécanisme de suivi-évaluation

En vertu de l'article 13, de l'annexe XVII du Règlement Minier, le suivi-évaluation est la responsabilité du Comité Local de Suivi (CLS) qui sera présidé par le Maire de la ville de Likasi. Ce comité sera constitué d'un (1) délégué de GCK et de quatre (4) représentants désignés des communautés locales, les représentants de l'ACE, la DPEM et FNPSS.

Le suivi-évaluation sera axé sur plusieurs aspects entre autres le délai d'exécution conformément au chronogramme défini dans le cahier des charges, le respect des spécifications des infrastructures et la procédure de passation de marché public. Bien que la loi prévoie la convocation des sessions tous les 6 mois,

pour ce projet sera session sera convoquée dans les trois étant donné que la durée du projet est de 3 mois. A chaque étape un rapport de sera établi par le CLS. Un audit de financement des projets sera fait pour déceler les écarts de financement.

Toutes fois, Le CLS a la compétence d'exiger les modifications afin de se conformer aux prescriptions techniques recommandées et définies préalablement pour la réussite du projet. A chaque mission d'évaluation et suivi un rapport sera élaboré et signé par les délégués des services concernés ensemble avec le délégué GCK, dès lors, ce rapport est opposable à toutes les parties. La Direction de Protection de l'Environnement Minier et l'Agence Congolaise de l'Environnement jouent le rôle d'arbitre en cas de litige ou conflit d'interprétation entre les parties prenantes.

PRESCRIPTIONS TECHNIQUES DU FORAGE :

- ☐ Profondeur de forage la profondeur de forage pour le site est de 150m
 - ☐ Mode de forage et équipement : il s'agit d'un lot unique ;
 - ☐ Forage au rotary à la boue comme avant trou en 12" de 0 à ± 10 m ;
 - ☐ Forage au rotary à la boue en 9" de 10 à ± 150 m ;
 - ☐ Nettoyage à l'eau claire ;
 - ☐ Mise en place tuyaux en acier (casing) de 6 m ;
 - ☐ Mise en place bouchon de fonds en PVC à ± 150 m ;
 - ☐ Mise en place tube de sédimentation
 - ☐ Mise en place tuyaux PVC DN140 PN10 (crépines) de ± 19 à ± 31 m ;
 - ☐ Mise en place tuyaux PVC DN140 PN10 (aveugles) de 0 à ± 19 m ;
 - ☐ Mise en place masse filtrante : 4 m^3 ;
 - ☐ Mise en place tout venant : 3 m^3 .
-
- ✓ Tête de forage : la tête de forage sera exécutée en béton armé dosé à 350 kg/m^3 et aura pour dimensions $0,60 \text{ m} \times 0,60 \text{ m}$. Elle aura une hauteur minimale de $0,50 \text{ m}$ à partir du niveau du sol. Tous les quatre côtés devront être lissés après exécution du bétonnage ;
 - ✓ Pompe immergée à panneau solaire devrait être conçue dans une condition de rendement correcte afin d'assurer le débit maximum pour le minimum d'encombrement ;
 - ✓ Forage ;
 - ✓ La verticalité et l'alignement doivent être totalement assurés ($<100 \text{ mm}$ pour chaque 30 m). La verticalité et l'alignement doivent être tels que la pompe et la tuyauterie puissent être descendues dans le forage sans rencontrer de résistance.
- Si le forage est réalisé entièrement au rotary et à la boue, il est nécessaire de nettoyer les parois du forage colmatées par la boue de forage. Un lavage des parois par injection d'eau propre depuis la surface sera effectué mais l'emploi de produits destructeurs du gâteau de boue (cake) qui se forme sur les parois du forage au moment du fonçage pour être effectué si l'eau propre ne suffit pas.

Pour éviter une usure prématurée des pièces de la pompe à motricité humaine à installer, l'eau du forage devra être claire et dépourvue de particules solides. Il faut donc prévoir un soufflage du forage.

✓ Équipement du forage

Le forage sera équipé en tube PVC alimentaire de diamètre extérieur égal à 140 mm.

La colonne sera crépine aux droits des venues d'eau sur 12 à 15 m par éléments de 3 à 6 m.

Pour tenter d'améliorer la capacité du forage dans le cas d'aquifères faibles, l'espace entre deux venues d'eau pourra également être crépinée si la lithologie le permet. La base de la colonne sera obturée par un bouchon de pied. Toute la partie crépinée doit être recouverte d'un massif filtrant.

L'espace annulaire entre le terrain et la colonne de PVC sera gravillonnée sur toute la hauteur des crépines plus 3 mètres. Le gravier sera quartzeux, propre, rond et calibré selon l'ouverture des crépines (granulométrie de 1 à 3 mm).

Ce massif filtrant ou stabilisateur de structure doit être de bonne qualité avec une quantité de silice supérieure à 95 %. Le gravier latéritique n'est pas accepté. Le massif doit être installé lentement et avec précaution, de préférence avec une trémie et un entonnoir.

A partir du niveau du sol, une épaisseur étanche de 5 mètres sera réalisée par injection et sera constitué d'argile ou de béton imperméabilisé par adjuvant. Après cette étanchéité et jusqu'au niveau du massif filtrant, la zone sera comblée par un remblai de tout-venant récupéré dans les déblais du forage.

Le tubage en PVC dépassera de 50 cm la surface du sol et sera fermé par un bouchon. L'Entrepreneur a la responsabilité des dégradations qui pourraient survenir sur l'ouvrage avant l'installation de la pompe.

✓ Développement du forage

Le développement se fera à l'air lift et à la pompe électrique. Il sera poursuivi jusqu'à l'obtention de l'eau claire, sans particules sableuses ou argileuses. La teneur en sable sera contrôlée par la méthode de la tâche de sable observée dans un seau de 10 litres et dont le diamètre ne devra pas excéder 1 cm en fin de développement.

Le débit et la profondeur seront mesurés. Le niveau de l'eau dans l'ouvrage sera mesuré avant et après le développement.

✓ **Essais de début**

Un essai de pompage simplifié sera effectué et trois pompages successifs (trois paliers) sont réalisés, à débits croissants, selon le protocole suivant :

- ☐ **Phase de repos: le forage n'est pas exploité durant au moins 24 heures**
- ☐ **Palier n° 1: un pompage de 2 heures est réalisé à un débit Q_1 compris entre 0,7 et 1 m³/heure.**

Le rabattement est mesuré en fin de pompage ;

- ☐ **Palier n° 2: un pompage de 1 heure est réalisé à un débit $Q_2 = (Q_1 + 0,7 Q_{max}) / 2$.**

Le rabattement est mesuré en fin de pompage ;

Palier n° 3 : un pompage de 1 heure est réalisé à un débit $Q_3 = 0,7 Q_{max}$. Le rabattement est mesuré en fin de pompage ; Les essais de débit seront exécutés à l'aide d'une pompe immergée munie d'un clapet de pied, d'une capacité de 10 m³/h. Un forage sera considéré comme positif pour un débit minimal de 2 m³/heure.

Dans tous les cas, le choix d'un forage présentant un débit inférieur à 2 m³/heure devra être dûment justifié par l'entreprise avant qu'il soit accepté.

b) Analyse de l'eau.

Plusieurs facteurs déterminent la qualité de l'eau captée :

Propriétés physiques : turbidité (l'eau est-elle claire ou pas ?), température, conductivité, aspect général Propriétés chimiques ; composition chimique (présence de nitrates, phosphate, calcium, fer, etc.), salinité.

c. Qualité bactériologique :

Présence de germes (coliformes). A la fin des essais de débit et avant l'équipement du forage, l'Entrepreneur effectuera les analyses suivantes : le pH, la conductivité, la turbidité, la température, la teneur en Fe^{++} , Ca^{++} , Na^{+} , Cl^{-} , SO_4 , NO_3 , et les coliformes fécaux, tous en accord avec les normes de l'Organisation Mondiale de la Santé (OMS), des autorités nationales et dictées par le cluster EHA. Si le forage a un excès de nitrates devra être considéré comme négatif quel que soit le débit obtenu et le manque d'eau dans la zone.

01. Le château d'eau ou réservoir de stockage.

Il sera métallique, cylindrique avec fond conique et surélevé par des poteaux métalliques, également cylindriques.

Il sera équipé :

- ☐ D'une conduite de refoulement terminée en col de cygne à l'intérieur du réservoir et vanne depuis une plate-forme de manœuvre, munie d'un clapet anti-retour et équipée de robinet flotteur (ou équivalent selon le type de régulation) à la sortie;
- ☐ D'une conduite de distribution comportant à sa partie supérieure une crépine inoxydable dont les ouvertures seront à 15 cm du radier, et de robinets-vannes manœuvrables depuis la plate-forme de manœuvre, et au pied du château un dispositif de comptage et by-pass;
- ☐ de canalisations de trop plein et de vidange raccordées entre elles en dessous du radier et évacuant l'excès d'eau par une partie horizontale sur une aire bétonnée située à au moins 20 m du pied du château par regard aménagé contre l'affouillement ;
- ☐ d'une cheminée d'aération avec grillage moustiquaire ;
- ☐ d'une échelle métallique de 8.00 m de large à crinoline permettant d'accéder au réservoir, solidement scellée au poteau ; la partie inférieure (sur 1,80 m) sera amovible, avec un système d'accrochage et un support au sol scellé dans un massif en béton ;

- ☐ d'une échelle métallique inoxydable de 8.00 m de large permettant de descendre dans le réservoir ;
- ☐ d'un indicateur de niveau d'eau dans le réservoir, lisible depuis le sol ;
- ☐ d'un garde-corps permettant d'accéder en toute sécurité au trou d'homme, par la passerelle prolongeant l'échelle à crinoline sur le toit du réservoir.

02. Les canalisations de refoulement et de distribution.

Les travaux comprennent l'ensemble des fournitures et pose des canalisations et accessoires, des pièces spéciales et des vannes de sectionnement ou d'isolement. Les ouvrages à mettre en place comprennent essentiellement les parties décrites comme suit :

- les canalisations de refoulement en PVC PN 16 ;
- le réseau de distribution comportant essentiellement des canalisations PVC de De 110,
- De 90 et De 63, en PN 10 desservant des bornes fontaines et des robinets de puisage ;

03. Les bornes fontaines

La surface aménagée au sol sera de 2,4 m x 2,4 m soit 5,76 m². Elle est constituée d'un dallage carré comportant une pente convergente vers un canal d'évacuation qui recueille et conduit par un tuyau PVC Ø100 dans un puisard (Ø1,5 m /2m).

Au centre du dallage, une petite construction faisant à la fois office de siège et magasin comporte trois (3) robinets de puisage.

9. Calendrier du déroulement des activités

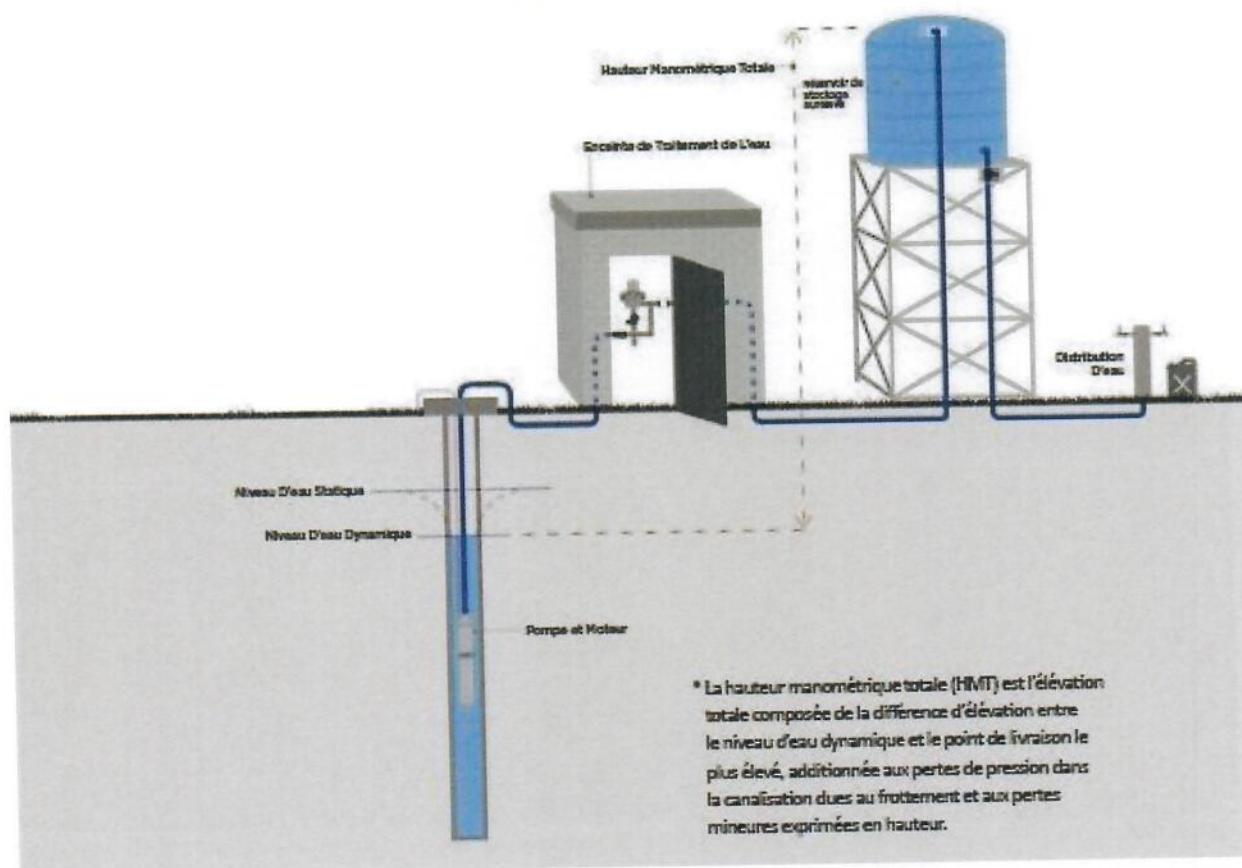
Activités	Année 2023-2024											
	T4 2023			T1 2024			T2 2024			T3 2024		
Choix du lieu de forage	X											
Aménagement du site		X	X	X	X	X	X	X	X	X	X	
Sensibilisation des comités de gestion d'eau et artisans réparateurs			X	X	X	X	X	X	X	X		
Forage				X			X					
Travaux de construction			X	X	X	X	X	X	X	X	X	
Travaux d'installation			X	X	X	X	X	X	X	X	X	
Désinfection			X	X	X	X	X	X	X	X	X	X
Remise des ouvrages												X

10. Budget prévisionnel du projet

N°	DESIGNATION	UTE	QTE	P.U (\$)	P.T (\$)
I	INSTALLATION ET REPRIS CHANTIER				
	Installation de chantier	F	1	700	700
	Sous total installation				700
II	Forage				
	Forage en rotary de 10"	ML	150	120	18.000
	Sous total forage				18.000
III	EQUIPEMENT ET MATERIAUX				
	Fourniture et pose de tuyaux PVC PN 16, 200mm de 3m	PCE	2	150	300
	Fourniture et pose de tuyaux PVC PN 16 plein de 4 mm	PCE	25	110	2750
	Fourniture et pose de tuyaux PVC PN 125mm de 1 m	PCE	1	70	70
	Fourniture et pose de tuyaux crépines PVC 125mm de 4 m	PCE	2	140	280
	Fourniture et pose du gravier filtrant	M ³	3	450	1350
	Cimentage de fonds	FF	1	150	150
	Remblayage du puits avec le tout venant	FF	1	50	50
	Pose de joint d'étanchéité sanitaire de 1,5 m en dessous du niveau du sol	FF	1	120	120
	Sous total				5.070
IV	DEVELOPPEMENT ET ESSAIE DE DEBUT				
	Développement par aire lift (avec compresseur)	Heur	8	100	800
	Achat pompe solaire	PCE	1	5000	5000
	Transport + installation de la pompe	PCE	1	1500	1500
	Sous total				7300
V	CONSTRUCTION, ACHAT, POSE ET ETUDE				
	Construction tour en béton	PCE	1	6500	6500
	Achat et pose des conduites	ML	250	95	23750
	Construction de réservoir métallique et son support	PCE	2	12.000	24.000
	Construction borne fontaine	PCE	2	1700	3400

	Etude hydro géologique	Etude	1	2000	2000
	Transport personnelles, matériels et matériaux			2000	2000
	Sous total				61.650
	TOTAL GENERAL X 5ANS				92.020\$X=460.100USD

Plan d'aménagement de forage d'eau



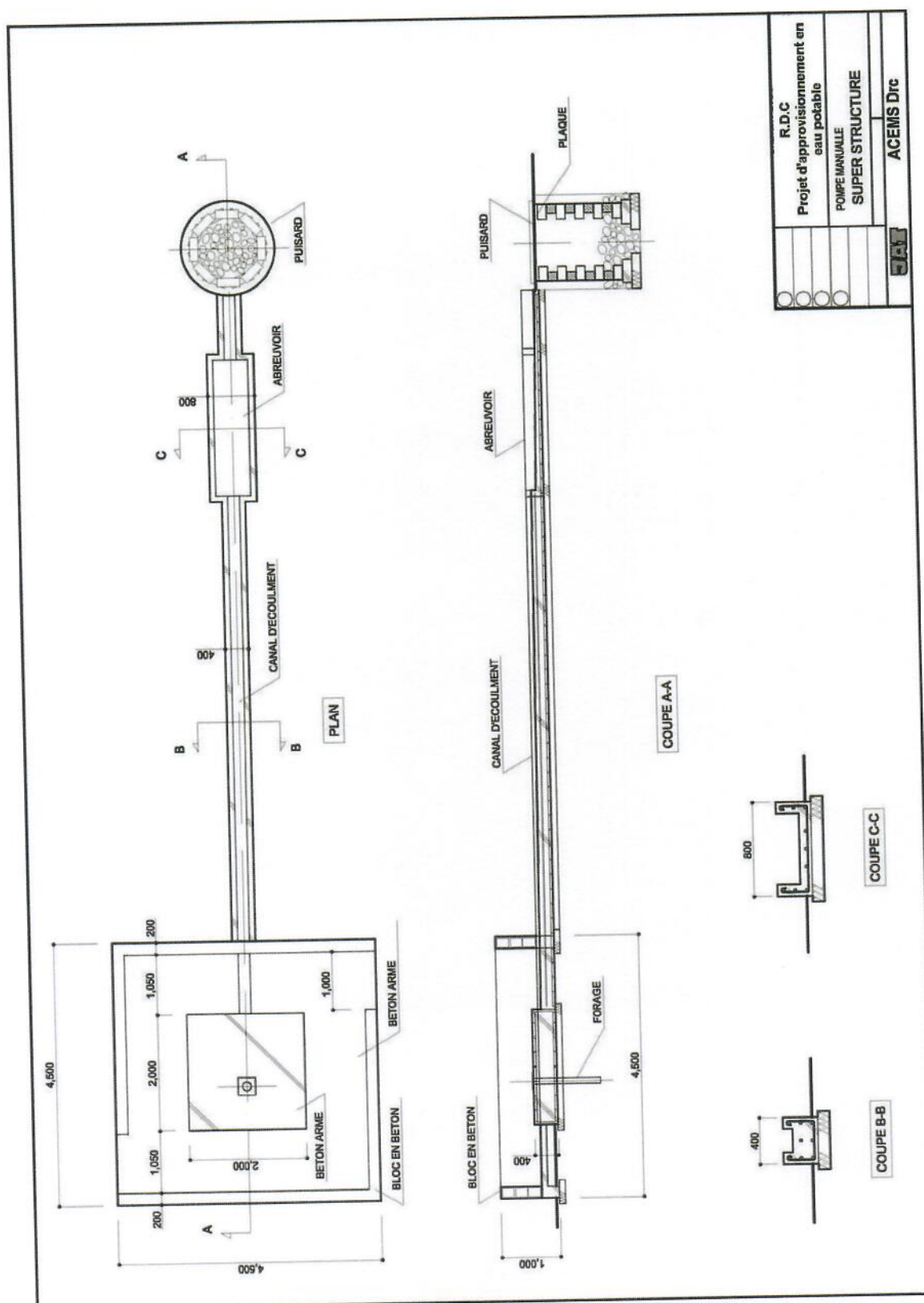


Figure 2-7 Plan de la superstructure du forage équipé d'un PMH

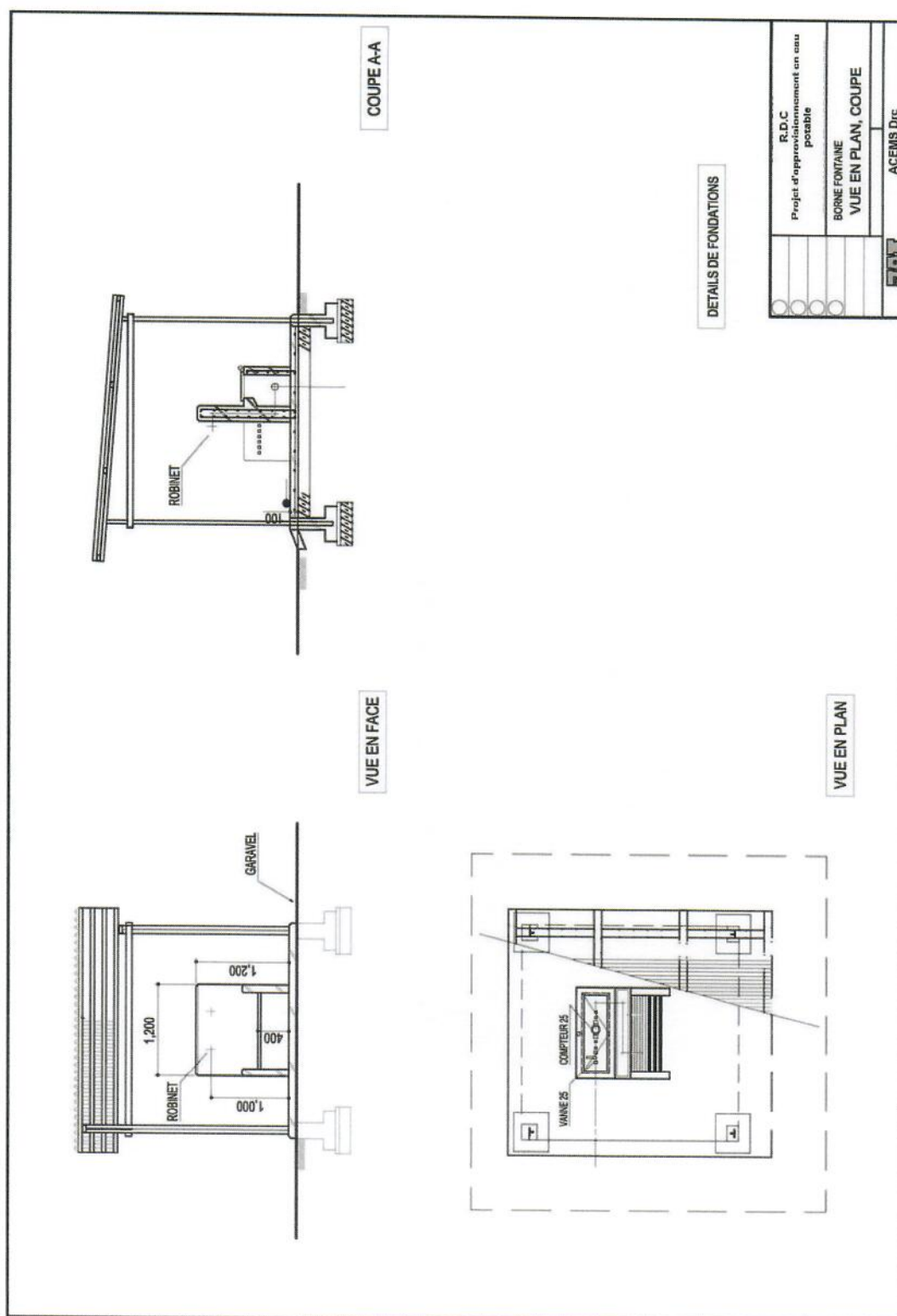


Figure 2-11 Plan de borne fontaine d'un AEPS

Projet 2: Construction des caniveaux et des drains sur distance de 1000ML.

0. Secteur d'intervention : Infrastructure

1. Contexte et justification

Parmi les énormes difficultés qu'éprouvent les communautés du quartier Kakontwe dans le domaine d'infrastructures routières, il y a lieu de signaler la construction des routes sans prévoir un système de drainage des eaux, conduisant ainsi aux ravinements et inondations. Un engagement a été pris entre la société des carrières, La Grande Cimenterie du Katanga, GCK en sigle, et les communautés impactées du quartier Kakontwe pour y remédier.

Pour les communautés impactées par les activités des carrières, le cahier des charges est une opportunité qui, dans la mesure du possible, essaie de combler le gap dans la vie socio-économique de la population. Cette menace existentielle due aux ravinements et aux inondations est pour la population impactée la raison de la priorisation de ce projet lors des négociations avec GCK pour le cahier des charges.

2. Brève description

Ledit projet s'inscrit dans la construction des caniveaux sur une distance de 1000 mètres soit 500 mètres d'un seul côté. La construction sera faite en moellons avec une profondeur de 0.8 mètres.

3. Objectifs du projet :

- ✓ **Construire les caniveaux sur un tronçon de 500 mètres.**
- ✓ **Canaliser les eaux des pluies ;**
- ✓ **Eviter les inondations qui menacent la population ;**

4. Localisation :

Les drains seront construits dans le quartier Kakontwe, Commune de Panda, ville de Likasi. Les avenues ciblées sont les suivantes : Kabalo, Lubefu, Maniema, Kasenga, Luebo, Manono, Katanga, ...

5. Bénéficiaires du projet :

Les bénéficiaires sont les habitants du quartier Kakontwe, commune de Panda, ville de Likasi. Vont aussi en bénéficier tous ceux qui fréquentent ce quartier pour des raisons diverses.

6. Résultats attendus

- ✓ **1000 mètres des caniveaux seront construits ;**
- ✓ **Cessation des inondations ;**
- ✓ **Cessation des ravinements.**

6.1. Activités pour atteindre les résultats

- ✓ **Lancement de l'appel d'offre ;**
- ✓ **Etudes et sélection d'entrepreneurs ;**
- ✓ **Construction des drains.**

6.2. Indicateurs des résultats.

- ✓ **1000 mètres de caniveaux construits en moellons avec une profondeur de 0.8 m ;**
- ✓ **Les drains construits sur une distance de 1000 mètres.**

7. Stratégie de mise œuvre

Il est clairement établi que le cahier des charges est une responsabilité de La Grande Cimenterie du Katanga, et à ce titre c'est elle qui exécute le cahier des charges. Toutefois, conformément à la loi, la GCK lancera un appel d'offre public pour trouver un entrepreneur. Pour booster l'entrepreneuriat local, un privilège sera donné aux entrepreneurs locaux ou nationaux.

8. Suivi-évaluation du projet

En vertu de l'article 13, de l'annexe XVII du règlement minier, le suivi-évaluation est la responsabilité du Comité Local de Suivi (CLS) qui sera présidé par le Maire de la ville de Likasi. Ce comité sera constitué d'un (1) délégué de GCK et de quatre (4) représentants désignés des communautés locales, les représentants de l'ACE, la DPEM et FNPSS.

Le suivi-évaluation sera axé sur plusieurs aspects entre autres le délai d'exécution conformément au chronogramme défini dans le cahier des charges, le respect des spécifications des infrastructures et la procédure de passation de marché public. La convocation des sessions tous les 6 mois, par le Maire de la ville

de likasi, afin de s'assurer la bonne exécution dudit projet. A chaque étape un rapport de sera établi par le CLS. Un audit de financement des projets sera fait pour déceler les écarts de financement.

Toutes fois, Le CLS a la compétence d'exiger les modifications afin de se conformer aux prescriptions techniques recommandées et définies préalablement pour la réussite du projet. A chaque mission d'évaluation et suivi un rapport sera élaboré et signé par les délégués des services concernés ensemble avec le délégué GCK, dès lors, ce rapport est opposable à toutes les parties. La Direction de Protection de l'Environnement Minier et Agence Congolaise de l'Environnement jouent le rôle d'arbitre en cas de litige ou conflit d'interprétation entre les parties prenantes.

PRESCRIPTIONS TECHNIQUES

- a) Terrassement ;**
- b) Béton de propreté 0.5m ;**
- c) Béton armé 0.1m ;**
- d) Murs en moellons sur une epaisseur de 0.4m ;**
- e) Une chape d'égalisation ;**

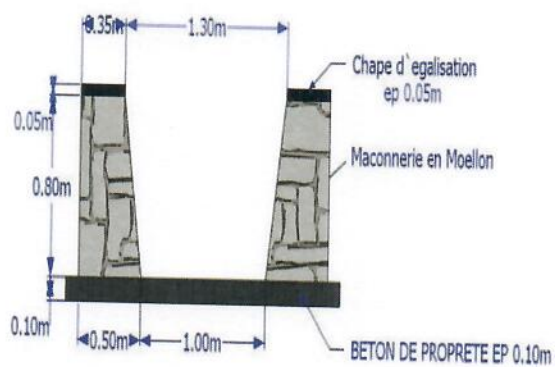
9. Chronogramme des activités

N	ACTIVITES	ANNEE 2024 à 2025											
	Lancement des appels d'offre												
	Préparation, publication d'appel d'offre et distribution d'appels d'offre												
	Evaluation des offres et passation des offres												
	Exécution des travaux proprement dits de construction												
	Travaux préparatoires												
	Remise des ouvrages à l'autorité locale												

DEVIS ESTIMATIF POUR LA CONSTRUCTION DES CANIVEAUX.

N°	DESIGNATION	UNITE	QTE	P.U	PT en \$
	Etudes géotechniques	Ff	Ff	2.200	2 200
1	Préparation de surface	m ²	2500	0.5	1 100
2	Fouille de en rigole	m ³	2500	10	25 000
3	Béton de propreté	m ³	350	150	52 500
4	Maçonnerie en moellon	m ³	1200	120	144 000
5	Chape d'égalisation	m ³	45	150	6750
TOTAL GENERAL					232 850\$

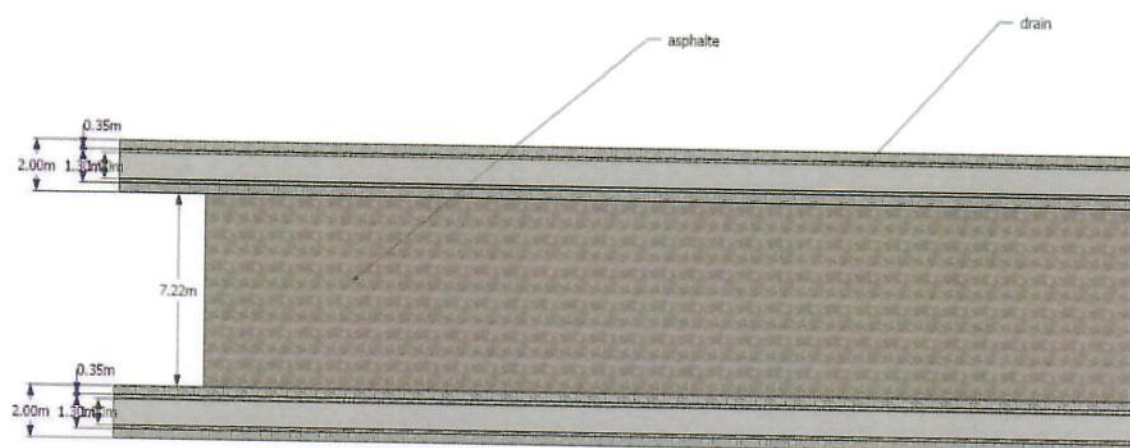
Plan des caniveaux



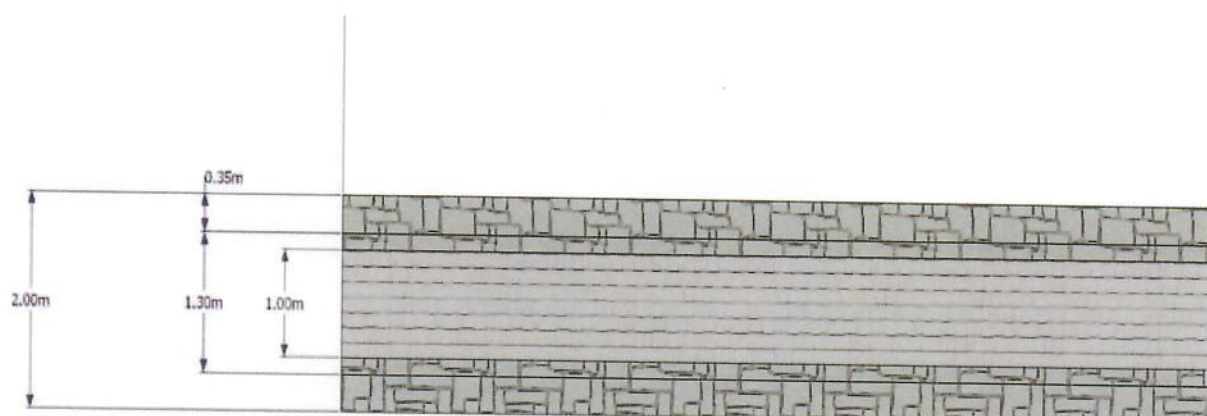
Coupe de Construction

DRAIN en Maconnerie de pierre





vue en plan détail
DRAIN



Detail vue en plan cotee

PROJET 3: *Réhabilitation* du terrain de Football et Aménagement tribunes

0. Secteurs d'intervention : Infrastructures et Sports & Loisirs

1. Contexte et Justification

Le développement et le maintien en bonne santé du corps humain a besoin de 3 éléments : le travail, le sommeil et le sport voire le loisir. Au vu de l'importance du sport pour la bonne santé mentale et physique, il faut ajouter à la construction des postes de santé et la croissance de la production agricole, notamment du maïs, un cadre de développement des activités sportives. Les aires des jeux jouent un rôle d'une importance capitale dans l'encadrement de la jeunesse qui, en lien avec ce cahier des charges, a intérêt de profiter de cette opportunité offerte aux communautés impactées par le Code Minier.

C'est ainsi que lors des négociations des projets prioritaires du cahier des charges, la construction des aires des jeux a été retenue comme priorité. Considérant le caractère fédérateur du sport, ce projet s'inscrit dans une dynamique d'interaction entre tous les villages impactés par des rencontres communautaires et intercommunautaires avec comme retombées la collaboration et la cohésion entre les communautés du Quartier, et voire dans toute la commune de Panda.

2. Brève description

Le projet consiste à aménager un terrain de football et la construction de la tribune tout en prévoyant des tribunes, des vestiaires, des bureaux, des sanitaires, l'éclairage ainsi que la clôture. La tribune a un profil rectangulaire en plan, de dimensions 14.50x83.20 m², le premier et le dernier rang des gradins étant parallèles et ayant la même géométrie (40cmx90cm). La capacité du stade étant relativement faible (environ 1.500 spectateurs), la tribune est réalisée en une seule volée avec un profil rectiligne (de pente égale à 24° donnant lieu à 5 rangs de gradins).

La couverture est réalisée en charpente métallique. Ses bords extérieurs sont parallèles à ceux de la tribune, non seulement dans le plan horizontal mais aussi

vertical. Et, les terrassements d'extension du terrain et d'aménagement d'une fondation drainante

Le nouveau terrain, d'une longueur de 105 mètres sur 68 m de largeur, aura deux cages de buts fixes et des bancs de touche.

Pour le confort des joueurs, d'autres aménagements sont prévus tels qu'un affichage temps/score et d'une fontaine d'eau potable, sachant que le nouveau terrain bénéficiera en outre des infrastructures déjà en place (locaux club, parking, etc.).

3. Localisation du projet

Ce projet sera réalisé dans la Cellule Karisha du quartier Kakontwe, Commune de Panda, Ville de Likasi, Province du Haut-Katanga.

4. Bénéficiaires

Les bénéficiaires directs sont les résidents du quartier Kakontwe, principalement et ceux de toute la commune de Panda, mais surtout les jeunes intéressés par le football.

5. Objectifs

- **Aménager un terrain de football pour la détente et le divertissement de la jeunesse ;**
- **Offrir à la jeunesse impactée un cadre d'épanouissement sportif ;**
- **Faciliter l'organisation des rencontres intercommunautaires.**

6. Résultats attendus

- **Un terrain de football aménagé dans le quartier Kakontwe suivant les normes des infrastructures et surtout suivant l'ODD 9 ;**
- **La jeunesse impactée dotée d'un cadre épanouissement footballistique ;**
- **Organisation des rencontres intercommunautaires facilitée.**

7. Activités pour atteindre les résultats.

- **Lancement des appels d'offre (préparation, publication, réception des soumissions, délibération, affichage, attribution et passation du marché)**
- **Réalisation des études géotechniques et topographiques**

- **Exécution des travaux de réhabilitation et d'aménagement du terrain de football ;**
- **Remise de l'ouvrage à l'autorité locale**

8. Stratégie de mise en œuvre du projet.

Il est clairement établi que le cahier des charges est une responsabilité de La Grande Cimenterie du Katanga, et à ce titre c'est elle qui exécute le cahier des charges. Toutefois, conformément à la loi, la GCK lancera un appel d'offre public pour trouver un entrepreneur. Pour booster l'entrepreneuriat local, un privilège sera donné aux entrepreneurs locaux ou nationaux.

9. Mécanisme de suivi et évaluation

Le suivi et évaluation comme mentionné dans le règlement minier à son 13^{ème} article de son annexe 17 sera exécuté par 4 représentants du Comité Local de Suivi (CLS), 1 délégué de la société Grande Cimenterie du Katanga. Les services étatiques à savoir : l'ACE, la DPEM et le FNPSS assureront à leur tour le contrôle. Signalons que tout cela sera chapoté par le Maire de la ville de Likasi.

10. Etat des lieux des terrains à aménager.

Les terrains à aménager sont dans un état de délabrement avancé présentant un sol arable sans tribunes ni installations sanitaires ni électricité ni point d'eau, ni clôture.

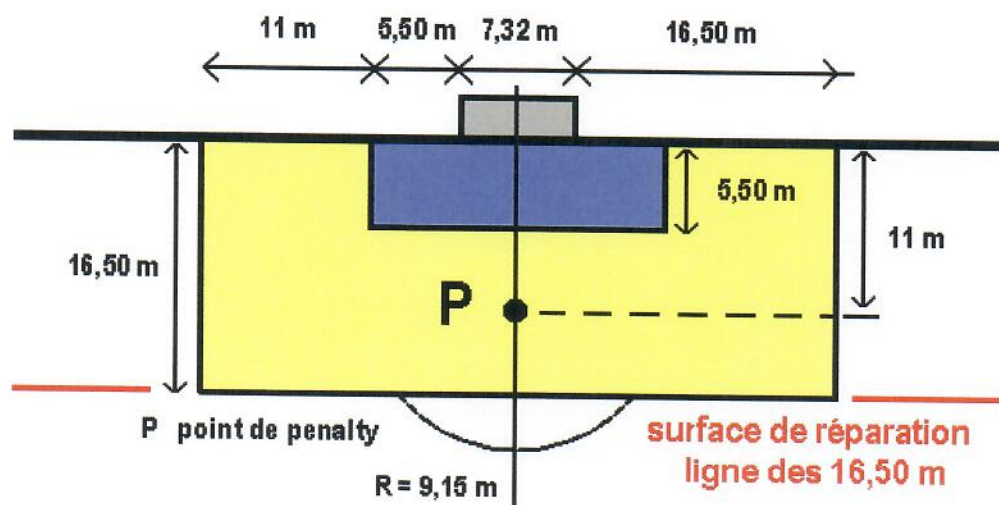
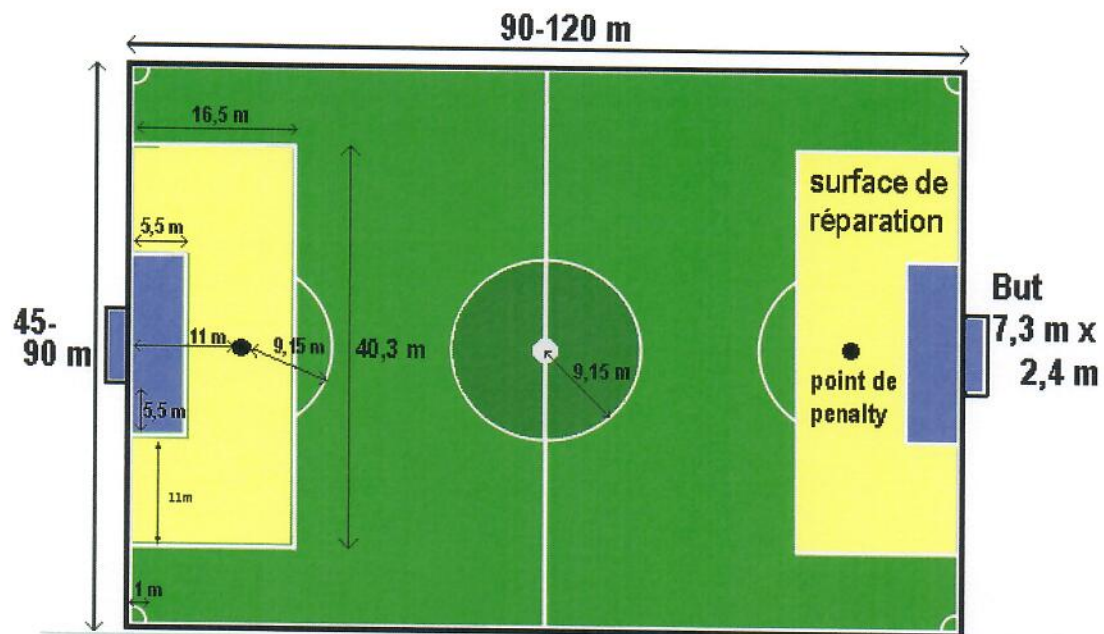
9. Chronogramme des activités.

N	ACTIVITES	ANNEE 2025 à 2026											
1	Lancement des appels d'offre												
1.1	Préparation, publication d'appel d'offre et distribution d'appels d'offre												
1.2	Evaluation des offres et passation du marché												
2	Exécution des travaux proprement dits de construction												
2.1	Travaux préparatoires (études et installation chantier)												
2.2	Terrassement												
2.3	Nivellement et compactage												
2.4	Pose du gazon, poteaux												
2.5	Maçonnerie et finissage (forage, électricité, clôture)												
3	Remise de l'ouvrage à l'autorité locale												

10. PRESCRIPTIONS TECHNIQUES

- 1) Les études géotechniques et topographiques précèdent toute activité ;
- 2) Un décapage de plus ou moins 10 Cm sera effectué sur l'endroit où sera l'aire de jeux ;
- 3) Le remblayage va consister à un apport en matériaux appropriés ;
- 4) Les matériaux remblayés seront nivelés et compactés afin d'avoir un sol plat et bien compacté ;
- 5) Un gazon ainsi que des poteaux seront posés ;
- 6) La fouille pour la construction de la tribune et des sanitaires sera de dimensions 0.40 Cm de largeur et 0.6 de hauteur ;
- 7) La semelle de propreté sera dosée à 150 Kg/m^3 ;
- 8) Le béton pour chainage, colonnes, gradins pour tribune et chape sur fondation sera armé et dosé à 350 Kg /m^3 ;
- 9) Le béton pour sous-pavement sera dosé à 300 Kg/m^3 ;
- 10) Les travaux de maçonnerie seront effectués en bloc ciment de 20 Cm x 40 Cm x 20 Cm ;
- 11) L'enduit est au mortier de ciment et dosé à 300 Kg/m^3 ;
- 12) Les tôles seront des -bacs autoportants de 0.6.

11. PLANS



-  but : largeur 7,32 m - hauteur 2,44 m
-  surface de but : largeur 18,32 m - profondeur 5,50 m
-  surface réparation : largeur 40,32 m - profondeur 16,50 m

Détails additionnels sur le projet

N°	Composantes du projet	Contenu et étendue de l'aide
1	Pose d'un gazon naturel	Surface de la pose : 9.800m ² Matériel d'entretien du gazon - 1 tondeuse à gazon - 1 affûteuse - 1 aérateur - 1 distributeur d'engrais - 1 bâche de sol - 6 râteaux - 1 jeu d'outils de réparation hexagonaux - 1 jeu de pièces de rechange
3	Fixation de nouveaux garde-fous	Garde-fous en acier pour la plateforme supérieure des gradins pour spectateurs du rez-de-chaussée : environ 453m

5	Installation des marqueurs de score fixes	1 marqueur de score fixe
6	Pose de la peinture sur les gradins	Nouvelle pose de la peinture sur tous les gradins pour spectateurs : environ 21.000m ² , numérotage de tous les sièges
8	Pose des pavés sur la plate-forme supérieure	Pavage autobloquant : environ 2.020m ² , pose (couche) de gravier : environ 1.100m ²
14	Construction des escaliers	Réhabilitation à 5 endroits des escaliers existants derrière les virages.
15	Asphaltage du passage piétonnier	Aménagement du passage piétonnier recouvert de gravier sur environ 3.750m ² le long de la clôture arrière des virages

9. Budget prévisionnel du projet

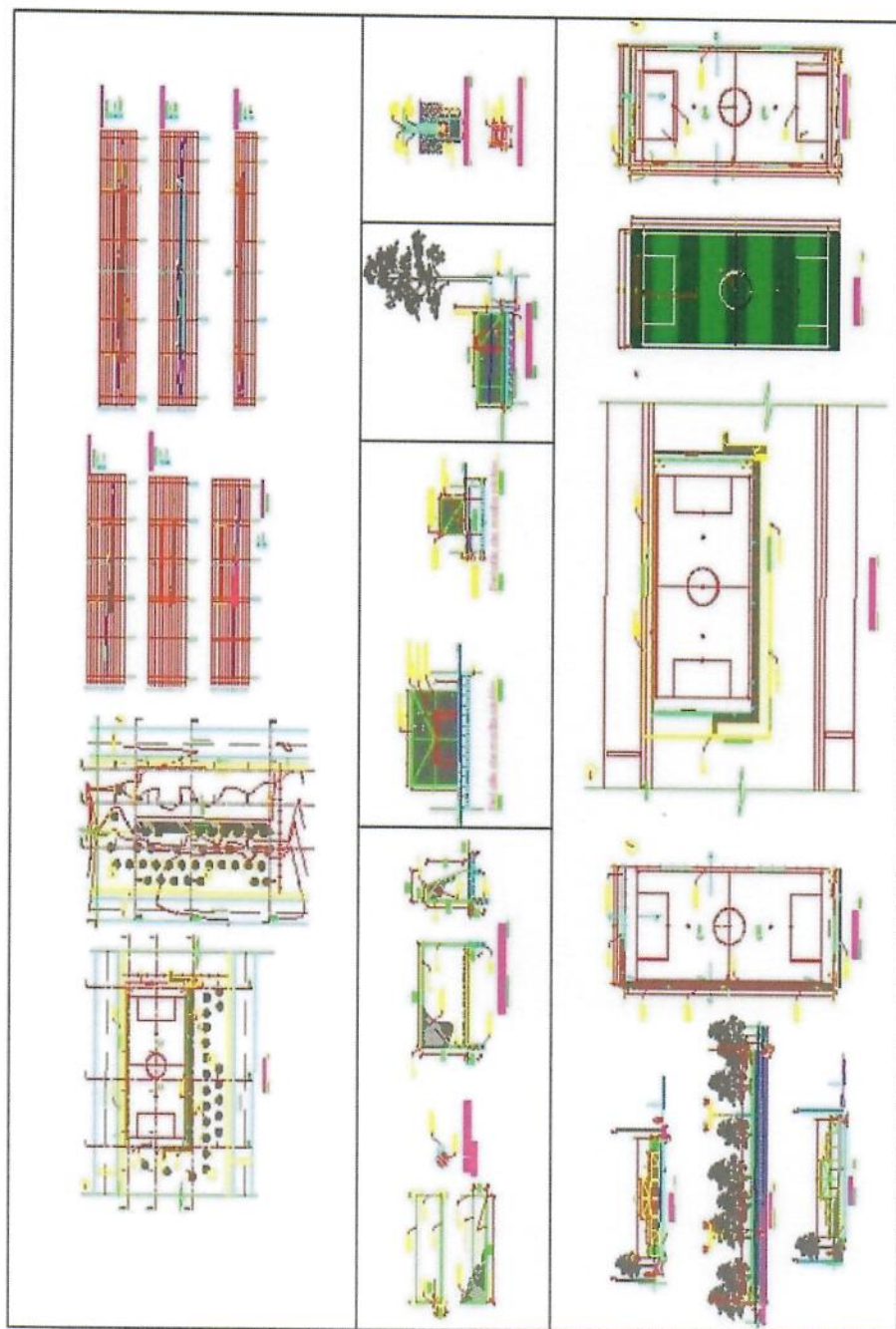
N	DESIGNATION	UNITE	Q	PU(\$)	PT(\$)
I	INSTALLATION ET REPLI CHANTIER	Fft	1	3500	3500
	SOUS-TOTAL I				3500
II	TERRASSEMENT	m 3	1000	3	3000
	SOUS-TOTAL II				3000

III	NIVELLEMENT ET COMPACTAGE	m 3	442.8	5	2214
	SOUS-TOTAL III				2214
IV	POSE GAZON ET POTEAUX	Fft	1	12000	12000
	SOUS-TOTAL IV				12000
V	BETON POUR VOLLEYBALL dosé à 400 kg/m3	m 3	11,5	600	6900
	SOUS-TOTAL V				6900
V	TRAVAUX DE FONDATION Pour tribunes et sanitaires				
1	Béton de propreté dosé à 150 Kg /m 3	m 3	3	200	600
2	Maçonnerie de fondation en moellon	m 3	9.6	120	1152
3	Sous-pavement dosé à 300 Kg /m3	m 3	6	60	360
4	Chape sur fondation dosé à 350 Kg /m3	m 3	8	400	3200
	SOUS-TOTAL V				5312
VI	ELEVATION DES MURS				
1	Maçonnerie d'élévation en bloc ciment	m 2	160	60	9600
2	Béton pour chaînage, colonnes, et gradins dosé à 350 Kg /m 3	m 3	12	400	4800
	SOUS-TOTAL VI				14400
VII	CHARPENTE ET COUVERTURE				
1	Charpente métallique pour la tribune	Pce	45	50	2250
2	Bois 4/11(pour les sanitaires)	Pce	6	8	48
3	Bois 5/5 (pour les sanitaires)	Pce	10	5	50
4	Tôles BAP de 0.6	m 2	66	10	660
	SOUS-TOTAL VII				3008

VIII	Portes et fenêtres et fenêtres				
1	Portes	Pce	4	100	400
2	Fenêtres	Pce	4	50	200
	SOUS-TOTAL				600
IX	REVE TE MURS ET SOLS				
1	Enduit	m 2	160	10	1600
2	Carreaux anti-dérapants	m 2	60	20	1200
	SOUS-TOTAL IX				2800
X	ELECTRICITE ET POINT D'EAU				
1	ELECTRICITE	Fft	1	7000	7000
2	PUITS D'EAU	Fft	1	23714	23714
	SOUS TOTAL X				30714
XI	PEINTURE				
1	Préparation des surfaces	m 2	160	6	960
2	Pose latex	m 2	160	7	1120
3	Peinture Email		84	10	840
	SOUS-TOTAL XI				2920
XII	TRAVAUX D'AMENAGEMENT EXTERIEUR	Fft	1	3500	3500
	SOUS-TOTAL XII				3500
	COUT TOTAL TRAVAUX				78 868
XIII	ETUDES GEOTECHNIQUES ET TOPOGRAPHIQUES 5 %				3 943,4
XIV	M.O 30 %				23 660,4
	TOTAL GENERAL TRAVAUX (TTC)				118471,8

Calendrier du déroulement des activités

N°	Activités	2024				2025			
Période		T1	T2	T3	T4	T1	T2	T3	T4
1	Acquisition des terrains								
2	Sélection des entrepreneurs par appel d'offre								
3	Travaux d'aménagement du terrain								
4	Equipements et construction de latrines								
5	Remises des clés								



Projet 4 : APPUI EN INTRANTS AGRICOLES AUX VIVRIERS ET MARAICHERS DU QUARTIER KAKONTWE DANS LA COMMUNE DE PANDA

0. Secteur d'intervention : Agriculture

1. Contexte et justification.

L'axe 3 du Plan de Développement Economique et Social de la province du Haut-Katanga concerne la promotion de la sécurité alimentaire et du développement agricole durable. Parmi les programmes dudit axe, l'on note la relance de la production agricole, animale et halieutique. Dans ce programme, les actions à mener sont entre autres la production et la distribution de matériels génétiques améliorés d'arachides, de maïs, de haricot, de manioc, des fruits et légumes ainsi que des intrants agricoles. La mise en œuvre de ce programme agricole provincial est encore loin de toucher tous les petits exploitants agricoles de la province en général et ceux des communautés de la commune PANDA en particulier notamment les agriculteurs de KAKONTWE

Face aux contraintes de production agricole et celles d'assurer la sécurité alimentaire de leurs ménages, les populations du quartier susmentionné ont inscrit parmi leurs priorités de développement l'acquisition des intrants agricoles. Grace à l'opportunité offerte par le nouveau Code minier en instituant le cahier des charges de responsabilité sociétale des entreprises minières, le projet d'appui en intrants agricoles aux communautés impactées par l'entreprise des carrières la GRANDE CIMENTERIE DU KATANGA a figuré sur la liste des besoins négociés et retenu dans le cahier des charges de cette société minière.

2. Description du projet.

Ce projet consiste en un appui en intrants aux ménages agricoles vivriers et maraichers à raison de 50 ménages dans le quartier KAKONTWE pour la culture de maïs chaque année, acquisition d'un tracteur JOHN DEERE 6110 et 30 autres dans ce même quartier en culture maraichère de 6 cultures avec l'amarante en association, Les intrants à distribuer sont notamment les semences composites

de maïs, les semences hybrides pour la culture maraîchère, les engrais (NPK, Urée et foliaires) et les pesticides : les herbicides à poste émergence, les fongicides et insecticides selon les cultures ainsi que les outils aratoires. Le projet prévoit en outre l'encadrement des ménages bénéficiaires.

1.1. Les semences.

- a) La semence à utiliser pour la culture vivrière est une semence composite, caractérisée par une perte génétique lente de qualités semencières et de productivité dans le milieu paysan. Pour ce projet maïs, c'est la variété UNILU qui sera utilisée.**
- b) Les semences de la culture maraîchère sont la tomate Tanya et Tenguro, chou de chine chili, l'aubergine blanche, chou pommé, l'hibiscus et l'ognon blanche ; toutes ses cultures en association avec l'amarante. En assolement comme méthode agricole.**

3.2. Les engrais chimiques (NPK et Urée) et foliaires.

Les études hydro pédologiques étant prévues par ce présent projet d'une part et d'autres la formule d'engrais appréciée par le gouvernement est standard (17-17-17) pour les N.P.K. Cela étant, il a été conseillé prévisionnellement d'appliquer un engrais ayant une prédominance phosphatée disponible sur le marché (10-20-10) en vue de permettre le phosphore à jouer le rôle de conservateur de fertilité du sol en évitant la latéritisation ; par ailleurs Kankotwe se trouve dans la vallée de Panda réputée en dolomite de KANKONTWE qui est magnésique conseillée en amendement acide dû aux métaux lourds. En ce qui concerne l'urée, il est maintenu la politique du gouvernement qui la dose à 46%. En ce qui concerne l'engrais foliaire Digro rouge et vert seront utilisés selon les la technicité horticole.

3.3. Les kits aratoires : houes, coupe-coupe, machettes, pioches, pelles et binettes

Pour améliorer leurs rendements agricoles et, par conséquent, accroître leur production, les ménages agricoles vont bénéficier de l'accompagnement des agronomes dans leurs activités. En effet, jusqu'à ce jour, les

ménages agricoles de ces agglomérations ont une production qui varie entre 2,5 à 3,5 tonnes de maïs par hectare. Avec l'appui technique assuré par les agronomes et les intrants livrés, l'on compte améliorer la production jusqu'à 6,5 à 8 tonnes à l'hectare et 3 tonnes par Ha pour les cultures horticoles. Par ailleurs, pour éviter toute sorte de discrimination au sein de la communauté, il est prévu un taux de remboursement de 20% de la production vivrière brute et 5% pour la culture maraichère de chaque ménage bénéficiaire.

3.5. Les critères de sélection des bénéficiaires.

- Etre cultivateur habitant le quartier KAKONTWE n'ayant pas d'appui d'autres partenaires dans ce secteur ;
- Disposer d'un espace de champ d'au moins 1ha pour la culture de Maïs et 0,2 Ha dans la vallée de PANDA pour la culture maraichère en cours d'exploitation depuis 2 ans dans le quartier ;
- Avoir un témoignage de fiabilité et de crédibilité d'au moins 10 ménages habitant KAKONTWE;

3. Objectifs du projet.

3.1. Objectif général

- Contribuer à la promotion de sécurité alimentaire et au développement de l'agriculture durable.

3.2. Objectifs spécifiques.

- Accroître et diversifier la production agricole ;
- Diversifier la production agricole,
- Augmenter les revenus des ménages agricoles ;
- Améliorer l'alimentation des ménages agricoles.

4. Localisation du projet.

Le présent projet agricole concerne les populations du Quartier Kakontwe qui est une circonscription purement urbaine. Etant donné les difficultés d'y trouver les terrains arables, l'autorité locale se fera le devoir de trouver des terrains agricoles dans la périphérie de la ville.

5. Bénéficiaires du projet.

Les bénéficiaires directs : le quartier KAKONTWE avec 400 ménages concernés par le projet, à savoir 250 vivriers et 150 maraichers dans la commune PANDA ville de Likasi.

Les bénéficiaires indirects sont le reste de la population de la commune PANDA et toutes les populations de la ville de Likasi.

6. Résultats attendus.

- La productivité agricole est améliorée : le rendement par hectare passe de 2,5 tonnes à 6,5 tonnes par hectare pour la culture vivrière ;
- La productivité maraichère étant casi nulle dans la contrée, elle remonte à 3 tonnes par Ha l'an ;
- Un espace de 6 ha est aménagé dans le bas-fond ;
- La diversification agroalimentaire est promise ;
- Au terme de ce projet, 400 ménages sont accompagnés ;
- Les revenus agricoles des ménages augmentent d'au moins 70% ;
- L'alimentation des ménages est améliorée (les ménages consomment au moins 2 repas équilibrés par jour).

6.1. Activités pour atteindre les résultats.

- 1) Recrutement de l'agronome et invitation de celui de la commune ;
- 2) Identification des bénéficiaires ;
- 3) Aménagement de l'espace à irriguer dans le bas-fond avec la méthode d'immersion par gravité de canalisation que bénéficière présentera à l'accompagnateur ;
- 4) Visite des superficies à emblaver ;
- 5) Signatures des protocoles d'accord définissant notamment les modalités de remboursement entre GCK (GRANDE CIMENTERIE DU KATANGA) SAS et les bénéficiaires en présence des membres des CLD ;
- 6) Acquisition des intrants agricoles et matériels aratoires ;
- 7) Distribution des intrants ;
- 8) Sessions d'encadrement par les agronomes ;

9) Récoltes et remboursements.

7. Stratégie de mise en œuvre du projet.

- Identification des bénéficiaires par GCK (GRANDE CIMENTERIE DU KATANGA) SAS en collaboration avec les techniciens du Secteur (AGRI et DERU) et les représentants des communautés de 2 quartiers ;
- Signature des protocoles entre GCK (GRANDE CIMENTERIE DU KATANGA) SAS et les ménages agricoles bénéficiaires de l'appui ;
- Mise à disposition par GCK (GRANDE CIMENTERIE DU KATANGA) SAS des intrants agricoles et matériels aratoires pour les ménages agricoles ;
- Terrains à emblaver acquis par les ménages agricoles ;
- Préparation des terrains et toutes les opérations agricoles à charge des ménages agricoles ;
- Formations et autres appuis techniques (visites de terrain et supervision des cultivateurs) à charge de GCK (GRANDE CIMENTERIE DU KATANGA) SAS ;
- Stratégies agricoles envisagées :
 - Autosuffisance alimentaire : elle consiste à appuyer les paysans en production des cultures vivrières de première nécessité en vue de renforcer les revenus du ménage.
- Gestion des remboursements, acquisition et stockage des intrants (semences, engrais + matériels aratoires) à charge de GCK (GRANDE CIMENTERIE DU KATANGA) SAS pour en assurer la protection et le gardiennage.

Critères de sélection.

- Etre agriculteur habitant le quartier Kakontwe pendant au moins 3 ans ;
- Disposer d'un champ dans l'axe ciblée pour l'accompagnement ;
- Ne pas être bénéficiaire d'un autre appui de la même nature, c'est-à-dire en intrants ;
- Avoir une bonne moralité ;
- Adhérer dans une coopérative.

8. Mécanismes de suivi-évaluation.

Le suivi-évaluation sera assuré par le Comité Local de Suivi (CLS) présidé par le Maire de la ville de Likasi et composé d'un (1) délégué de GCK (GRANDE CIMENTERIE DU KATANGA) SAS et de quatre (4) représentants désignés des communautés locales. Le suivi-évaluation portera sur un certain nombre de volets, notamment le respect des procédures de recrutement des agronomes et les critères de sélection des bénéficiaires, le respect des échéances et du calendrier agricole, la conformité des intrants (semences, engrais et herbicide), l'audit des dépenses effectuées ainsi que les résultats attendus. Le CLS devra élaborer les outils de suivi-évaluation. En temps opportun, il communiquera à GCK (GRANDE CIMENTERIE DU KATANGA) SAS le calendrier de ses activités.

A l'issue de chaque session de suivi-évaluation, un rapport sera élaboré et partagé avec GCK (GRANDE CIMENTERIE DU KATANGA) SAS dans le but de corriger les éventuelles erreurs de gestion et d'exécution du projet. Les services de l'Etat à savoir la Direction de protection de l'environnement minier (DPEM), le Fonds national de promotion et de service social (FNPSS) et l'Agence congolaise de l'environnement (ACE) effectueront à un second niveau le contrôle de l'exécution du projet.

En vertu de l'article 13, de l'annexe XVII du règlement minier, le suivi-évaluation est la responsabilité du Comité Local de Suivi (CLS) qui sera présidé par le Maire de la ville de Likasi. Ce comité sera constitué d'un (1) délégué de GCK et de quatre (4) représentants désignés des communautés locales, les représentants de l'ACE, la DPEM et FNPSS.

8. Chronogramme détaillé d'activités.

N	Activité	Trimestre 1			Trimestre 2			Trimestre 3			Trimestre 4		
		M1	M2	M3	M4	M5	M6	M7	M8	M9	M10	M11	M12
1	Invitation de l'agronome de la commune et recrutement des accompagnateurs												
2	Lancer officiellement le processus de sélection des bénéficiaires et invitation des fournisseurs d'intrants												
3	Vulgariser les techniques de mise en œuvre du projet (défrichage, labour, hersage, semis, sarclage, récolte, entreposage...)												
4	Aménagement des terres agricoles sèches et humides												
5	Préparation des dépôts d'intrants à la commune												
6	Accompagner et faire le suivi de l'évolution des bénéficiaires												
7	Evaluer le projet à mi-parcours												
8	Partager l'expérience entre les bénéficiaires												
9	Evaluation Finale												

9. Budget du projet d'appui aux agriculteurs en intrants.

Désignation	Unité	Qté/ 50 ha	Prix unitaire (\$)	Prix total (\$)
I. Culture de maïs (50 ha l'an1)				
I.1. Culture et intrants				
Semences (variété UNILU)	Kg	1 250,00	\$ 3,00	\$ 3 750,00
Urée (46%)	Kg	7 500,00	\$ 1,20	\$ 9 000,00
NPK (10-20-10)	Kg	10 000,00	\$ 1,20	\$ 12 000,00
Herbicide	Litre	250	\$ 12,00	\$ 3 000,00
TOTAL INTRANTS PREMIERE ANNEE				\$ 27 750,00
I.3. Matériels				
TRACTEUR	PIECE	1	\$75 000,00	\$ 75 000,00
Houe	Pièce	100	\$ 5,00	\$ 500,00
Coupe-coupe	Pièce	100	\$ 5,00	\$ 500,00
Machette	Pièce	100	\$ 5,00	\$ 500,00
Pulvérisateur	Pièce	50	\$ 16,00	\$ 800,00
TOTAL MATERIELS 5 ANS				\$ 77 300,00
I.4. Travaux et Moyens techniques				
aménagement des terres sèche	Homme jour	50	\$ 10,00	\$ 500,00
études pédologiques	ech	100	\$ 10,00	\$ 1 000,00
Agronome	Homme mois	5	\$ 400,00	\$ 2 000,00
SOUS-Total				3500
TOTAL PREMIERE ANNEE VIVRIERE				108550

I. Culture de maïs (50 ha l'an1)**I.1. Culture et intrants**

Semences (variété UNILU)	Kg	1 250,00	\$ 3,00	\$ 3 750,00
Urée (46%)	Kg	7 500,00	\$ 1,20	\$ 9 000,00
NPK (10-20-10)	Kg	10 000,00	\$ 1,20	\$ 12 000,00
Herbicide	Litre	250	\$ 12,00	\$ 3 000,00
TOTAL INTRANTS PAR ANNEE VIVRIERE A PARTIR DE L'AN 2				\$ 27 750,00

I.4. Travaux et Moyens techniques

Agronome	Homme mois	5	\$ 500,00	\$ 2 500,00
----------	------------	---	-----------	-------------

SOUS-Total**\$ 2 500,00****TOTAL CHAQUE ANNEE VIVRIERE A PARTIR DE L'AN 2****\$ 30 250,00****TOTAL POUR 4 ANS (AN 2-AN 5)****\$152 000,00****TOTAL VIVRIERE 5=L'AN1+(total l'anx4)****\$229 550,00****III. Cultures maraichère 6 ha par an****III.1. Semences et intrants**

Semence Tomate Tengero	Kg	2	\$ 75,00	\$ 150,00
Semence Chou de Chine	Kg	4	\$ 100,00	\$ 400,00
Semence Chou pommé	Kg	4	\$ 120,00	\$ 480,00
Amarante	FF	1	\$ 57,83	\$ 57,83
Semence Oignon	Kg	3	\$ 170,00	\$ 510,00
Semence ibiscus (Gombo)	Kg	8	\$ 100,00	\$ 800,00
DIGRO ROUGE ET VERT	LITRE	73	\$ 10,00	\$ 730,00
Urée (46%)	Kg	150	\$ 1,20	\$ 180,00
Pesticides	Litre	12	\$ 20,00	\$ 240,00

TOTAL INTRANTS PREMIERE ANNEE maraichère				\$ 3 547,83
III.2. Outils et engins agricole				
Pioches	Pièce	60	\$ 5,00	\$ 300,00
Arrosoirs	Pièce	60	\$ 13,00	\$ 780,00
Houes	Pièce	60	\$ 5,00	\$ 300,00
PELLE	Pièce	60	\$ 5,00	\$ 300,00
Coupe-coupe	Pièce	60	\$ 5,00	\$ 300,00
Binette	Pièce	180	\$ 3,00	\$ 540,00
Pulvérisateurs	Pièce	60	\$ 16,00	\$ 960,00
TOTAL MATERIELS PREMIERE ANNEE				\$ 2 520,00
TOTAL MATERIELS PREMIERE ANNEE				\$ 6 067,83
TRAVAUX ET SERVICES TECHNIQUES				
Agronome	Mensuel	3	\$ 400,00	\$ 1 200,00
Aménagement des terres humides et irrigation	Homme jour	300	\$ 13,00	\$ 3 900,00
Etudes hydro-pédologiques	Ech	60	\$ 15,00	\$ 900,00
total Travaux et services techniques				\$ 6 000,00
TOTAL CULTURE MARAICHERE				\$ 12 067,83
TOTAL POUR 5 ANS				\$ 60 339,15
TOTAL GENERAL 5 ANS				\$ 289 889,15

PROJET 5: Réhabilitation, Construction et Equipements des écoles DIBWA DIA MWANA et FAIDA

0. Secteur d'intervention : Education

1. Contexte et justification

La jeunesse étant l'avenir de toute la nation, son encadrement devrait être la priorité dans l'action de développement. Les écoles FAÏDA et DIBWA DIA MWANA sont dans un état délabré et nécessitent une réhabilitation urgente pour améliorer les conditions d'encadrement des enfants dans le quartier Kakontwe.

Pour ce faire, la population a soumis ce projet de réhabilitation de ces écoles lors des négociations du cahier des charges. La réhabilitation d'une école relève de l'intérêt général pour la population, ceci est la motivation du maintien de ce projet parmi les besoins prioritaires retenus pour le cahier des charges.

2. Brève description

Le projet consiste à la réhabilitation, construction et équipement des écoles FAÏDA et DIBWA DIA MWANA pour offrir un cadre adapté aux enfants qui fréquentent ces écoles. Il y a lieu de signaler qu'après études la réhabilitation et construction ont des mêmes exigences qui ramènent les coûts des travaux au même niveau des dépenses à engager.

3. Objectifs du projet :

- **Rendre l'école viable ;**
- **Stimuler les enfants à fréquenter cette école ;**
- **Contribuer à l'amélioration des conditions du déroulement de cours dans les salles de classes ;**
- **Contribuer à l'augmentation des effectifs des élèves dans les salles de classes ;**
- **augmenter la durée de vie du bâtiment**

4. Localisation :

Le projet est situé dans les cellules Kapata et Faïda du quartier Kakontwe, Commune de Panda, ville de Likasi.

5. Bénéficiaires du projet :

Les enfants du quartier Kakontwe de $\pm$ 6 ans à $\pm$ 12 ans et ses environs.

6. Résultats attendus

- ❖ **L'EP FAIDA et DIBWA DIA MWANA a des murs réfectionnés;**
- ❖ **Les toitures de ces écoles réhabilitées ;**
- ❖ **La peinture murale réfectionnée ;**
- ❖ **Le bureau du Directeur des études construit et équipé ;**
- ❖ **Le cadre du déroulement des cours amélioré.**

6.1. Activités pour atteindre les résultats

- ❖ **Lancement des appels d'offre (publication de l'appel d'offre, études des dossiers, sélection du maître d'œuvre, signature du contrat) ;**
- ❖ **Travaux de réhabilitation ;**
- ❖ **Remise au gestionnaire de l'école**

6.2. Indicateurs des résultats

- ❖ **Les murs de l'EP FAIDA III réfectionnés ;**
- ❖ **Toiture réhabilitée ;**
- ❖ **Les fissures visibles sur les murs fermées ;**
- ❖ **La peinture réfectionnées**

7. Stratégie de mise en œuvre

En vertu de l'article 13, de l'annexe XVII du règlement minier, le suivi-évaluation est la responsabilité du Comité Local de Suivi (CLS) qui sera présidé par le Maire de la ville de Likasi. Ce comité sera constitué d'un (1) délégué de GCK et de quatre (4) représentants désignés des communautés locales, les représentants de l'ACE, la DPEM et FNPSS.

Le suivi-évaluation sera axé sur plusieurs aspects entre autres le délai d'exécution conformément au chronogramme défini dans le cahier des charges, le respect des spécifications des infrastructures et la procédure de passation de marché public. La convocation des sessions tous les 6 mois, par le Maire de la ville de Likasi, afin de s'assurer la bonne exécution dudit projet. A chaque étape un

rapport de sera établi par le CLS. Un audit de financement des projets sera fait pour déceler les écarts de financement.

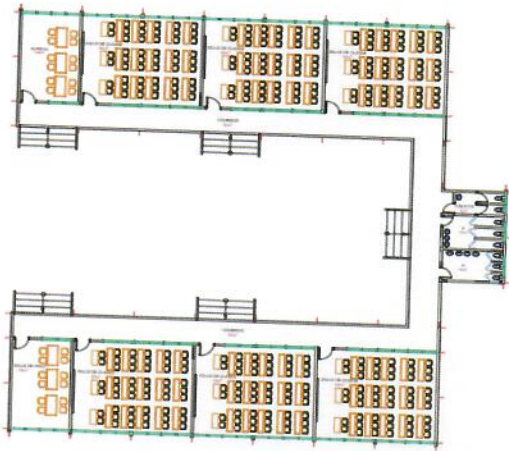
Toutes fois, Le CLS a la compétence d'exiger les modifications afin de se conformer aux prescriptions techniques recommandées et définies préalablement pour la réussite du projet. A chaque mission d'évaluation et suivi un rapport sera élaboré et signé par les délégués des services concernés ensemble avec le délégué GCK, dès lors, ce rapport est opposable à toutes les parties. La Direction de Protection de l'Environnement Minier et Agence Congolaise de l'Environnement jouent le rôle d'arbitre en cas de litige ou conflit d'interprétation entre les parties prenantes.

8. Suivi-évaluation.

En vertu de l'article 13, de l'annexe XVII du règlement minier, le suivi-évaluation est la responsabilité du Comité Local de Suivi (CLS) qui sera présidé par le Maire de la ville de Likasi. Ce comité sera constitué d'un (1) délégué de GCK et de quatre (4) représentants désignés des communautés locales, les représentants de l'ACE, la DPEM et FNPSS.

Le suivi-évaluation sera axé sur plusieurs aspects entre autres le délai d'exécution conformément au chronogramme défini dans le cahier des charges, le respect des spécifications des infrastructures et la procédure de passation de marché public. La convocation des sessions tous les 6 mois, par le Maire de la ville de Likasi, afin de s'assurer la bonne exécution dudit projet. A chaque étape un rapport de sera établi par le CLS. Un audit de financement des projets sera fait pour déceler les écarts de financement.

Toutes fois, Le CLS a la compétence d'exiger les modifications afin de se conformer aux prescriptions techniques recommandées et définies préalablement pour la réussite du projet. A chaque mission d'évaluation et suivi un rapport sera élaboré et signé par les délégués des services concernés ensemble avec le délégué GCK, dès lors, ce rapport est opposable à toutes les parties. La Direction de Protection de l'Environnement Minier et Agence Congolaise de l'Environnement jouent le rôle d'arbitre en cas de litige ou conflit d'interprétation entre les parties prenantes.

		REPUBLIQUE DEMOCRATIQUE DU CONGO	
		PROVINCE DE KINSHASA	
		ADRESSE	
		PROJET DE CONSTRUCTION D'UNE ECOLE	
VUE EN PLAN REZ-DE-CHAUSSÉE			
ECHELLE	AJUSTE AU FORMAT		
PLANCHE			
DATE	Juillet 2022		
ETUDE ARCHITECTURALE			
			
MISE AU POINT		Paul SABITI, Architecte CNOA 0178 Contact: +243 813 639 417 paulsabiti@gmail.com	
		Charly Muntenge, Architecte CNOA 0650 Contact: +243 854 810 737 Charlymuntenge@gmail.com	
OBSERVATION			







Devis pour la construction du bâtiment de 6 classes et sanitaires.

I	DESIGNATION DES OUVRAGES	UNITE	QTE	PRIX U	PRIX TOTAL
A	BATIMENT SALLE DE CLASSE				
1.00	installation du chantier	FF	1	\$1 000,00	\$1 000,00
	SOUS TOTAL 1				\$1 000,00
II	FONDATION				
1.00	Fouille de fondation	m3	55	\$5,00	\$275,00
2.00	béton de propriété dosée à 150g/m3	m3	2,575	\$150,00	\$386,25
3.00	maçonnerie de fondation en moellons	m3	63,04	\$150,00	\$9 456,00
4.00	chape sur fondation en BA dosé à 350kg/m3 + fut de colonne	m3	6,304	\$400,00	\$2 521,60
	SOUS TOTAL 2				\$12 638,85
III	ELEVATION				
1.00	maçonnerie en briques cuites	m2	78,3	\$25,00	\$1 957,50
2.00	béton armé pour linteau et colonnes 350g/m3	m3	3,456	\$500,00	\$1 728,00
	SOUS TOTAL 3				\$3 685,50
IV	TOITURE				
1.00	charpente en bois scié 7x15 y compris protection	m3	11	\$600,00	\$6 600,00
2.00	pannes en bois scié 7x7 y compris protection	m3	2,8	\$350,00	\$980,00
5.00	couverture en tôles BG28	m2	561	\$15,00	\$8 415,00
	SOUS TOTAL 4				\$15 995,00
V	REVETEMENT DES MURS				
1.00	crepissage au mortier de ciment à I & E	m3	27	\$200,00	\$5 400,00
	SOUS TOTAL				\$5 400,00
VI	REVETEMENT DES SOLS				
1.00	sous pavement	m3	27	\$200,00	\$5 400,00
2.00	carrelage	m2	393	\$50,00	\$19 650,00
3.00	béton de trottoir périphérique	m3	5,7	\$200,00	\$1 140,00
	SOUS TOTAL 5				\$26 190,00
VII	PLAFOND				
1.0	plafond en feuille unalite y compris gitage en chevron 7x7	m2	432	\$30,00	\$12 960,00
	SOUS TOTAL 6				\$12 960,00
VIII	HUISSERIE				
1.00	portes métalliques semi-vitrées	pce	6	\$250,00	\$1 500,00
2.00	fenêtres métalliques	pce	42	\$200,00	\$8 400,00
	SOUS TOTAL 7				\$9 900,00
IX	PEINTURE				
1.00	Latex sur les murs intérieurs et extérieurs	m2	903	\$8,00	\$7 224,00
2.00	Email sur plafond & murs intérieurs, H=1,50	m2	388	\$8,00	\$3 104,00
	Email sur portes métalliques & fenêtres				
	SOUS TOTAL 9				\$10 328,00

X	SANITAIRE				
1.00	Fouille de fondation	m3	6	\$5,00	\$30,00
2.00	fondation en moellons	m3	12,9	\$200,00	\$2 580,00
3.00	béton de sous pavement	m3	2	\$200,00	\$400,00
4.00	rampe d'entrée sur 2 toilettes	m3	0,09	\$400,00	\$36,00
5.00	maçonnerie d'élévation	m3	15,43	\$200,00	\$3 086,00
6.00	béton pose charpente	m3	0,64	\$200,00	\$128,00
7.00	béton de propriété dosée à 150g/m3	m3	1,055	\$200,00	\$211,00
8.00	faïence H=2	m2	86	\$25,00	\$2 150,00
9.00	carreaux anti dérapant	m2	336	\$35,00	\$11 760,00
10.00	couverture en tôle BG28	m2	91	\$15,00	\$1 365,00
11.00	WC turc +urinoirs	pce	18	\$50,00	\$900,00
12.00	cuve + accessoires	pce	2	\$150,00	\$300,00
13.00	plomberie + fosse sèche		ff		\$6 500,00
14.00	chape sur fondation en BA dosé à 350kg/m3	m3	1,37	\$200,00	\$274,00
15.00	Construction fosse septique		ff	\$4 000,00	\$4 000,00
16.00	COUT FORAGE +POMPE IMMERGEE SOLAIRE+CITERNE		ff		\$13 320,00
	SOUS TOTAL9				\$44 430,00
XI	CLOTURE				
1.00	déblai pour fondation	m3	6		\$0,00
2.00	béton de propriété dosée à 150g/m3	m3	6	\$200,00	\$1 200,00
3.00	Maçonnerie en moellon	m3	80	\$200,00	\$16 000,00
4.00	pose de l'enclos de fut e colonne	m3	4	\$200,00	\$800,00
5.00	barre métallique				\$0,00
	SOUS TOTAL 10				\$18 000,00
XI	EQUIPEMENT SALLES DE CLASSE				
1.00	Banc pupitre	pce	156	\$100,00	\$15 600,00
2.00	tables pour enseignants en bois massif	pce	12	\$75,00	\$900,00
3.00	chaises pour enseignants en bois massif	pce	12	\$50,00	\$600,00
	SOUS TOTAL 11				\$17 100,00
XIII	COUT ELECTRICITE		ff	5351	\$5 351,00
XIV	AMENAGEMENT EXTERIEUR et Plantation d'arbres		ff	3000	\$3 000,00
	TOTAL POUR LA CONSTRUCTION ET EQUIPEMENT DE L'ECOLE				\$185 978,35

Devis pour la construction du bâtiment administratif

	DESIGNATION DES OUVRAGES	UNITE	QTE	PRIX U	PRIX TOTAL
1.00	installation du chantier	FF	1	\$800,00	\$800,00
	SOUS TOTAL 1				\$800,00
II	FONDATION				
1.00	Fouille de fondation	m3	10	\$5,00	\$50,00
2.00	béton de propriété dosée à 150g/m3	m3	2,75	\$150,00	\$412,50
3.00	maçonnerie de fondation en moellons	m3	32,96	\$150,00	\$4 944,00
4.00	chape sur fondation en BA dosé à 350kg/m3	m3	3,296	\$400,00	\$1 318,40
	SOUS TOTAL 2				\$6 724,90
III	ELEVATION				
1.00	maçonnerie en briques cuites	m3	46,35	\$25,00	\$1 158,75
2.00	béton armé pour linteau et colonnes 350g/m3	m3	6,35	\$400,00	\$2 540,00
3.00	béton de trottoir périphérique	m3	2,65	\$150,00	\$397,50
	SOUS TOTAL 3				\$3 698,75
IV	TOITURE				
1.00	charpente en bois scié 7x15 y compris protection	m3	6	\$350,00	\$2 100,00
2.00	pannes en bois scié 7x7	m3	1,1	\$350,00	\$385,00
3.00	couverture en tôles ondulée galvanisée BG28	m2	72	\$15,00	\$1 080,00
	SOUS TOTAL 4				\$3 565,00
V	REVETEMENT DES MURS				
1.00	crépissage I & E mortier de ciment	m3	16,4	\$150,00	\$2 460,00
2.00	crépissage au mortier de ciment à l'extérieur	m2	285	\$7,00	\$1 995,00
	SOUS TOTAL				\$4 455,00
VI	REVETEMENT DES SOLS				
1.00	sous pavement	m3	13	\$200,00	\$2 600,00
1.00	Faïence	m2	26	\$24,00	\$624,00
3.00	béton du trottoir périphérique	m3	6	\$200,00	\$1 200,00
4.00	Carrelage	m2	181	\$50,00	\$9 050,00
	SOUS TOTAL 5				\$13 474,00
VII	PLAFOND				
1.0	plafond en feuille unalite y compris gitage en chevron 7x7	m2	179,2	\$40,00	\$7 168,00
	SOUS TOTAL 6				\$7 168,00
VIII	HUISSERIE				
1.00	portes métalliques vitrées 1,20x2,10	pce	2	\$250,00	\$500,00
2.00	porte métalliques	pce	1	\$100,00	\$100,00
3.00	porte interieur en bois massif	pce	3	\$200,00	\$600,00
4.00	fenetres metalliques semi vitrées 1.20x1.10m	pce	3	\$150,00	\$450,00
4.00	fenetres metalliques 2x2.20m	pce	4	\$250,00	\$1 000,00
	SOUS TOTAL 7				\$2 650,00
X	PEINTURE				
1.00	Latex sur les murs I & E	m2	549	\$8,00	\$4 392,00

3.00	Email sur structures métalliques et murs intérieurs, H=2,10	m2	146,16	\$8,00	\$1 169,28
	SOUS TOTAL 9				5561,28
XI	SANITAIRE				
1.00	tuyauterie d'évacuation et alimentation	ff	1	180	180
2.00	WC monobloc complet	pce	2	200	400
3.00	lave main	pce	2	110	220
4.00	fosse septique	pce	1	2500	2500
5.00	porte papier hygiénique	pce	2	8	16
	SOUS TOTAL 10				3316
XII	EQUIPEMENT BUREAUX ADMINISTRATIFS				
1.00	Chaises	pce	6	\$150,00	\$900,00
2.00	tables bureau	pce	3	\$250,00	\$750,00
3.00	armoire bureau	pce	3	\$200,00	\$600,00
4.00	Chaises	pce	20	\$150,00	\$3 000,00
5.00	tables pour salle de réunion	pce	1	\$1 00,00	\$1 000,00
	SOUS TOTAL 10				\$6 250,00
	COUT INSTALLATION ELECTRIQUE				3067,71
	TOTAL GENERAL				\$60 730,64

Total salles de classe et bâtiment administratif :=246.708.99 x2 : 493.417,98 \$

Planning exécution des travaux de construction et de réhabilitation des écoles (2023-2024)

N°	Déroulement	1 ^{er} mois/Aout 2023												2 ^{ème} mois/septembre 2023												3 ^{ième} mois/octobre 2023															
		3J			3J			3J			3J			3J			3J			3J			3J			3J			3J			3J			3J			3J			
01	Installation																																								
02	Travaux préparatoires																																								
03	Implantation																																								
04	Terrassement																																								
05	Maçonnerie de fondation																																								
06	Sous pavement																																								
07	Maçonnerie des murs																																								
08	Colonnes et chainages																																								
09	Charpente, couverture et Plafond																																								
10	Electricité et plomberie																																								
11	Pose des portes et fenêtres																																								
12	Revêtement des murs																																								
13	Peinture et vitrerie																																								
14	Aménagement, replis chantier																																								

Le même planning peut être utilisé pour la construction de l'école secondaire qui interviendra en 2024-2025

DISPOSITIONS FINALES

- La Grande Cimenterie du Katanga étant titulaire des droits des carrières, en cette qualité elle s'engage à respecter les engagements contenus dans le cahier des charges avec les communautés du Quartier Kakontwe impactées ses exploitation des carrières ;
- Les communautés du quartier Kakontwe représentées dans ce cahier des charges par le CLD, s'engagent à respecter également les engagements contenus dans ce document en ce qui concerne leur participation à tous les niveaux, pour l'appropriation des projets;.

La Grande Cimenterie du Katanga SAS en concertation avec l'autorité locale et après évaluation d'exécution du cahier des charges communiquera au CLD, représentant de communautés locales, l'évolution des travaux pour tenir informer les bénéficiaires.

- Ce présent cahier des charges a pour parties prenantes la Grande Cimenterie du Katanga SAS et les Communautés locales du quartier Kakontwe, représentées ici par le CLD.

Fait à Likasi, le 05 /12 / 2019

Pour la Société minière :

Sceau, signature, Nom du
Représentant



Pour la Communauté impactée :
Noms et signature des
Représentants

1. Jean Marie MBAV NDUMB
2. KABUNDA KITULE Jacques
3. MULENDA WA MULENDA
4. KATEY MUSAU
5. KILOLO Célestin

TEMOIN (sceau, Nom et signature du Bourgmestre)



PAMPHILE KIBEKA MOFYA
BOURGMESTRE

ANNEXES

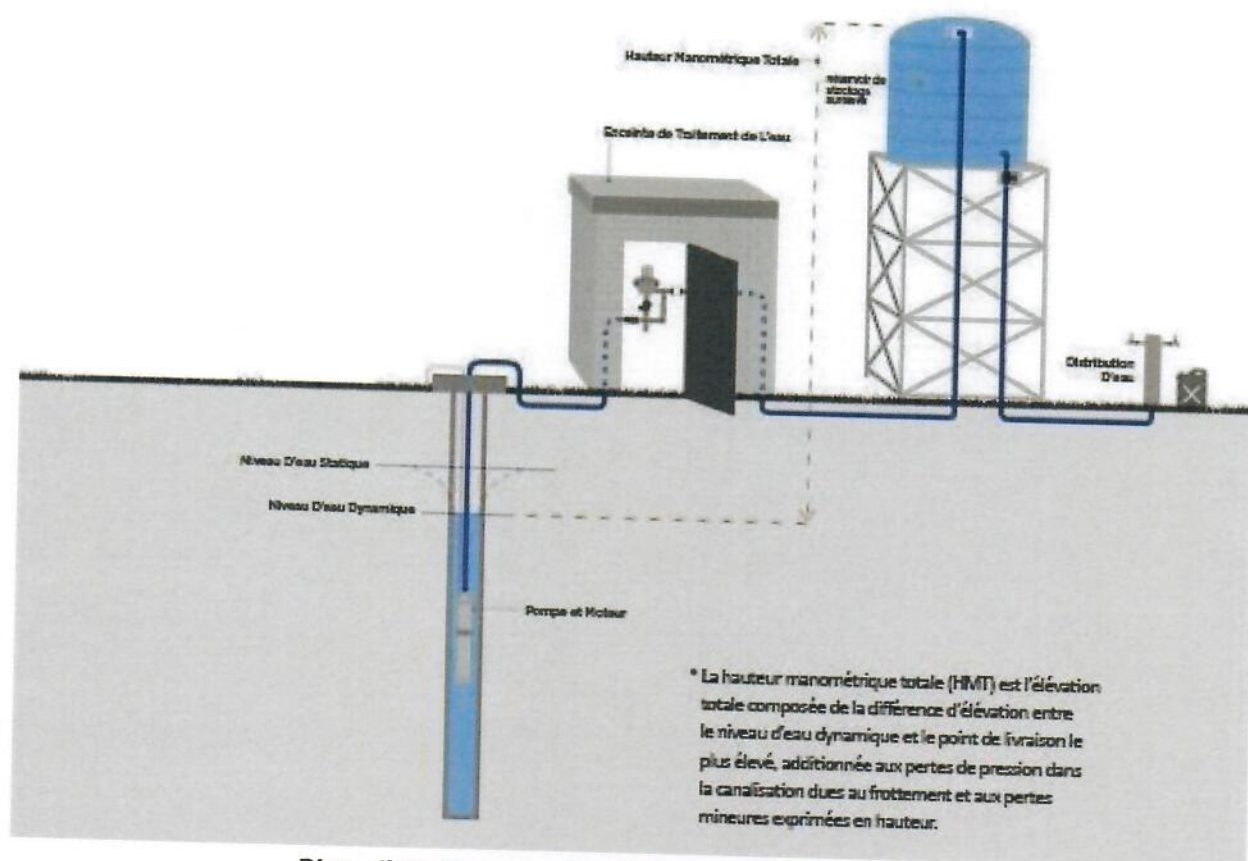
(Correspondances, Procès-Verbaux et actes de cession)

**PLANS D'AMENAGEMENTS DES PROJETS D'INFRASTRUCTURES
SCOLAIRES ET SPORTIVES**

REPUBLIQUE DEMOCRATIQUE DU CONGO	
PROVINCE DE KINSHASA	
ADRESSE	
PROJET DE CONSTRUCTION D'UNE ECOLE	
VUE EN PLAN REZ-DE-CHAUSSEE	
ECHELLE	AJUSTE AU FORMAT
PLANCHE	
DATE	Juillet 2022
ETUDE ARCHITECTURALE	
MISE AU POINT	Paul SABITI, Architecte CNOA 0178 Contact: +243 813 639 417 paulsabitagabriek@gmail.com
	Charly Muntenge, Architecte CNOA 0650 Contact: +243 854 810 737 Charlymuntenge@gmail.com
OBSERVATION	







Plan d'aménagement de forage d'eau

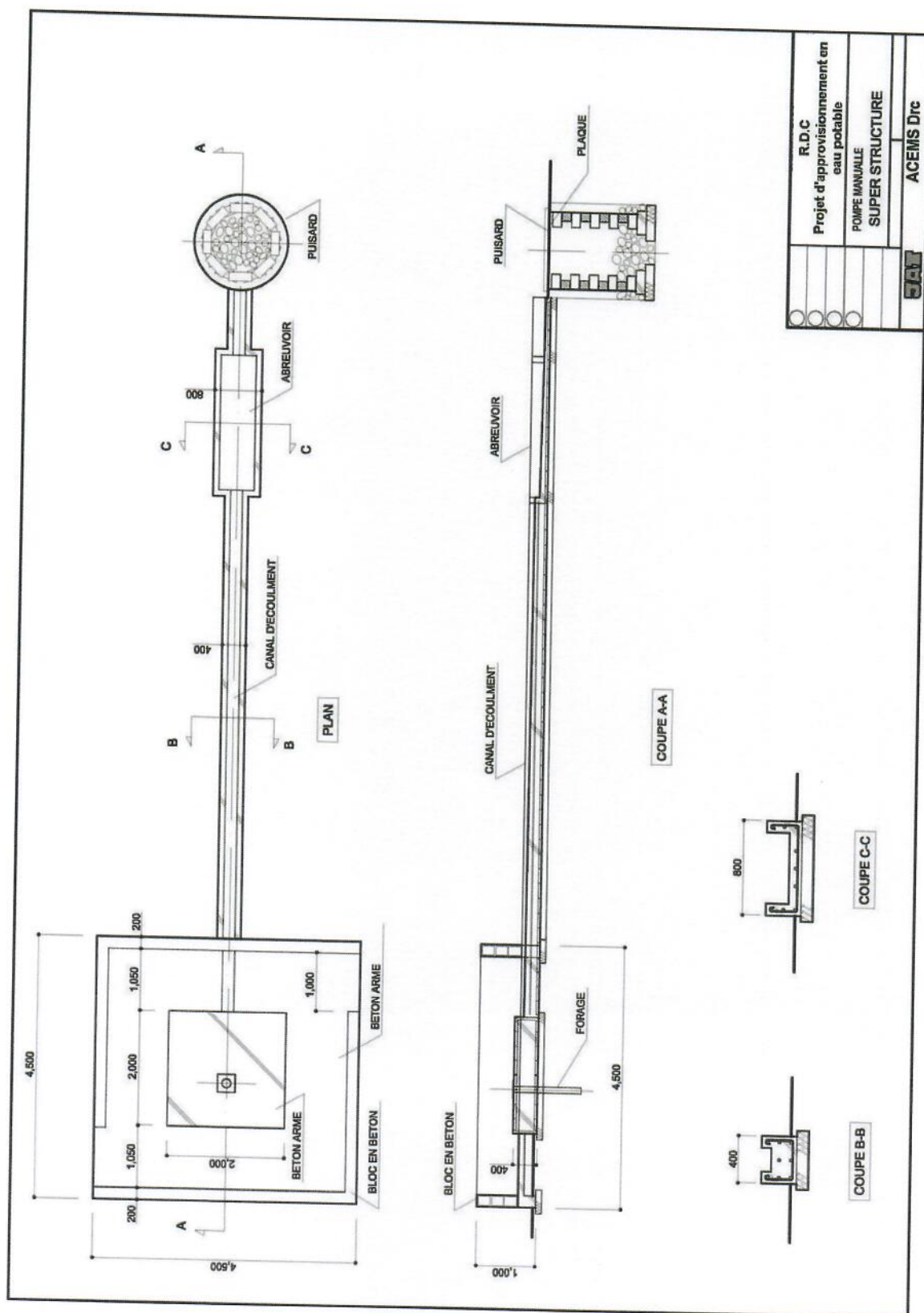


Figure 2-7 Plan de la superstructure du forage équipé d'un PMH

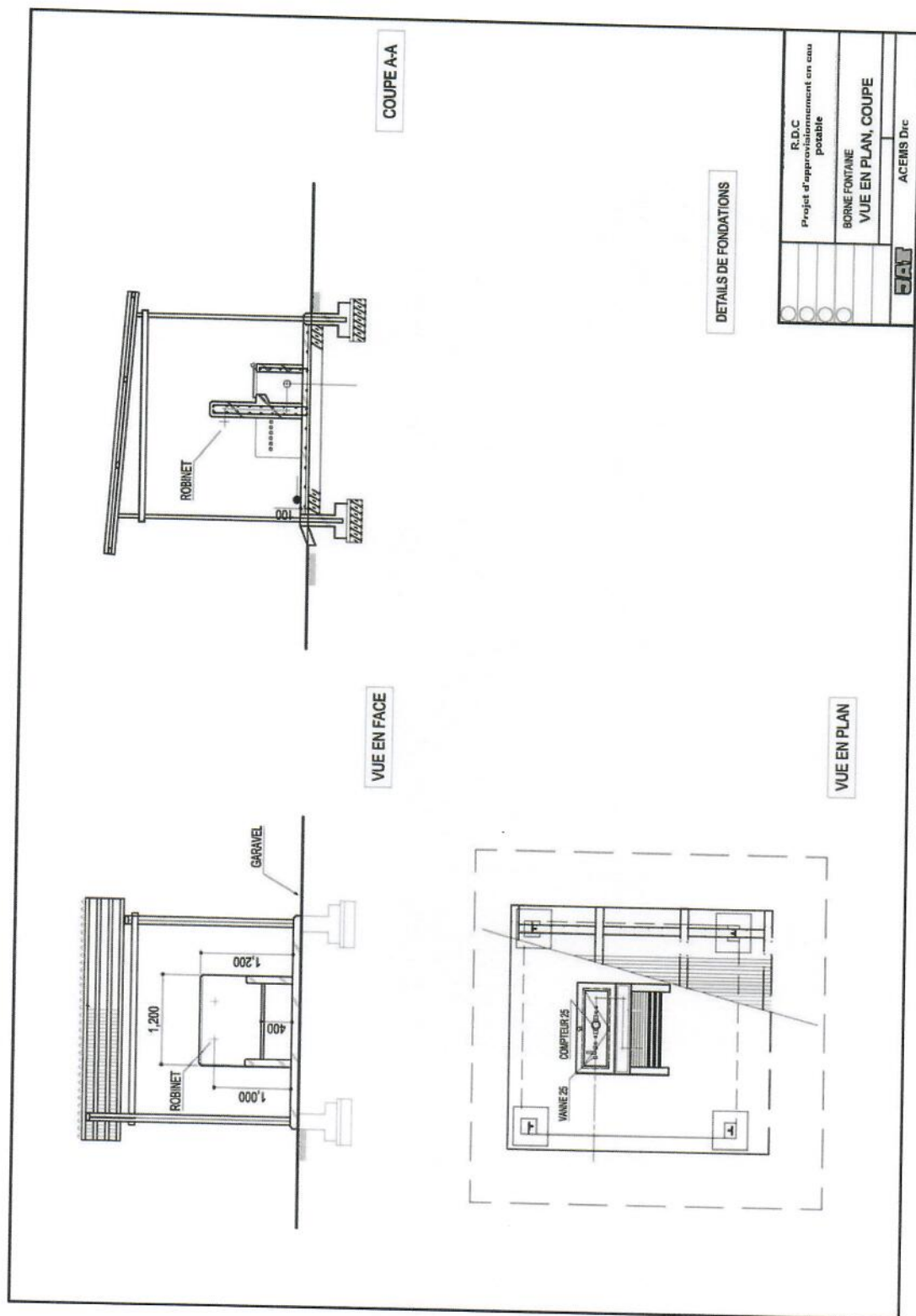
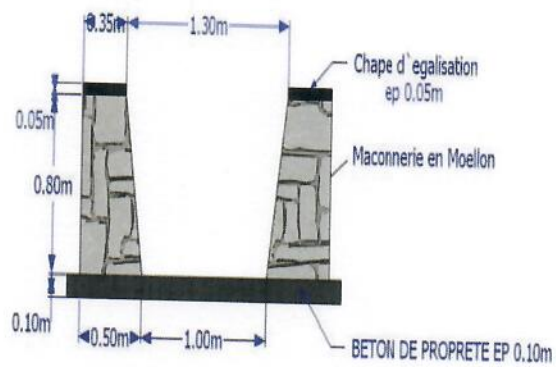


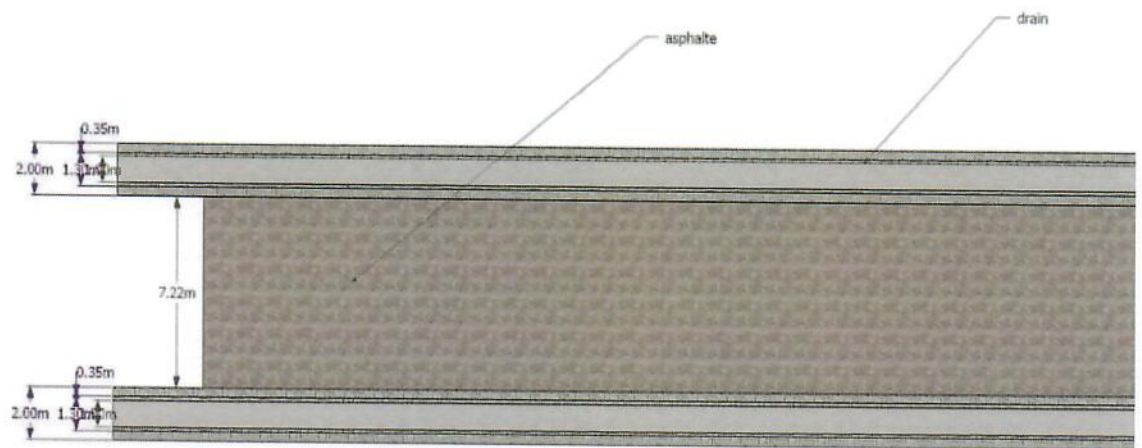
Figure 2-11 Plan de borne fontaine d'un AEPS



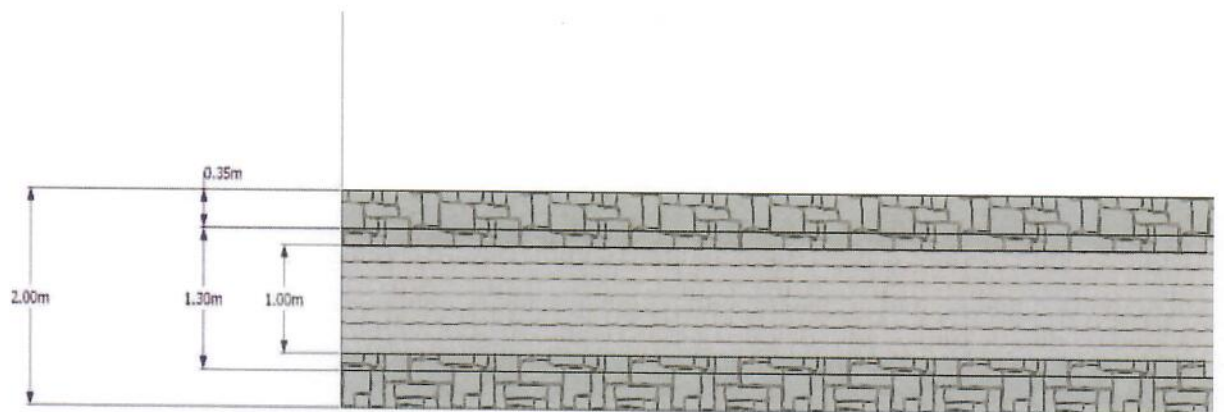
Coupe de Construction

DRAIN en Maçonnerie de pierre

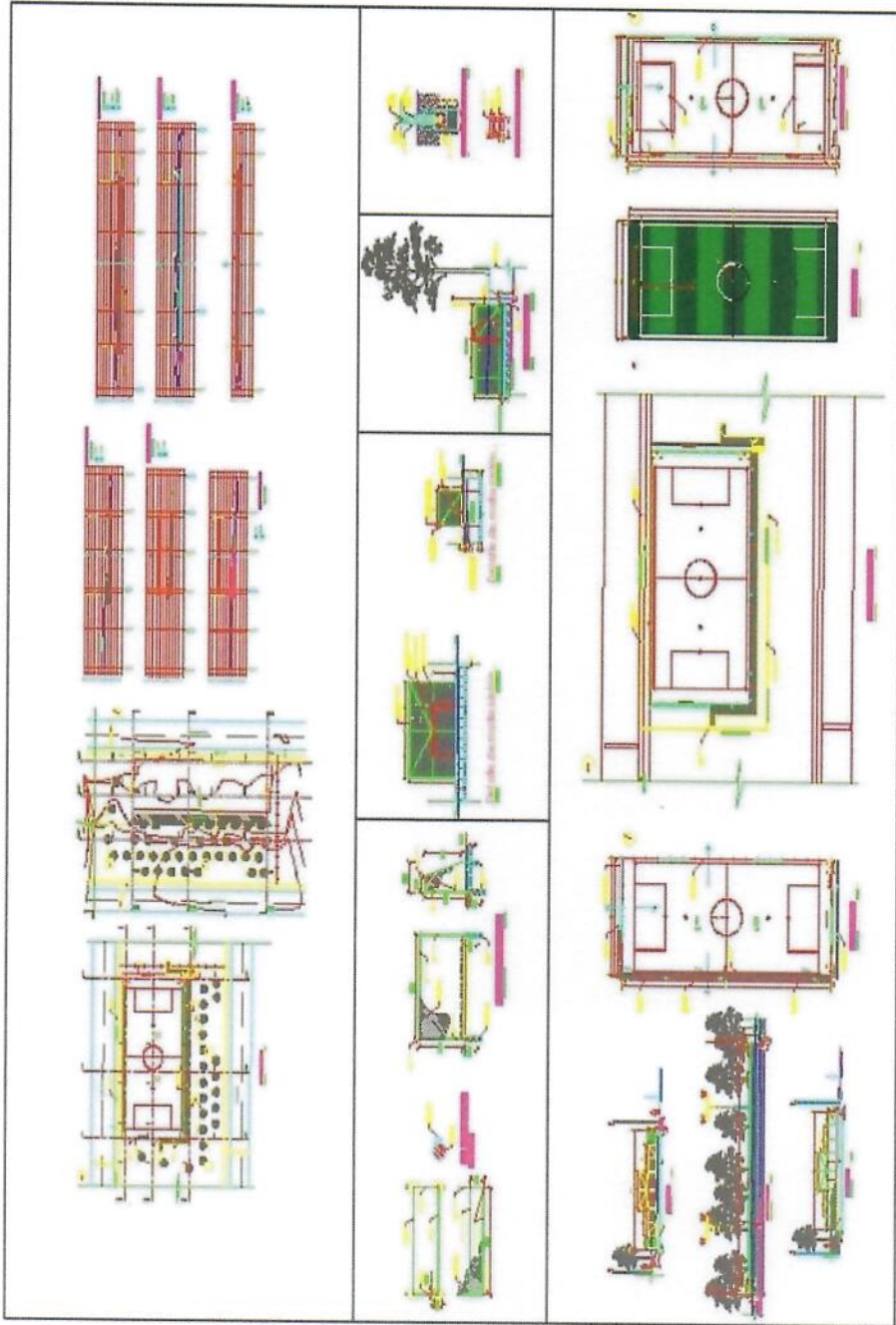




vue en plan detail
DRAIN



Detail vue en plan cotee



REPUBLIQUE DEMOCRATIQUE DU CONGO



PROVINCE DU HAUT-KATANGA
VILLE DE LIKASI
COMMUNE DE PANDA
QUARTIER KAKONTWE

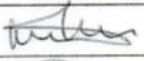
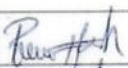
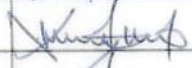
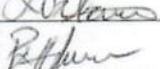
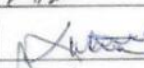
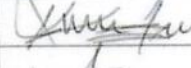
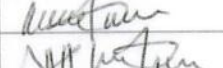
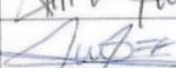
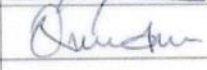
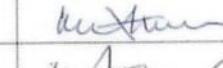
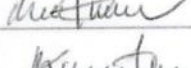
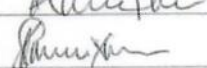
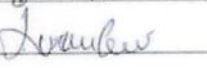
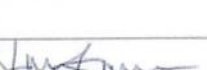
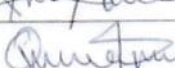
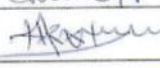
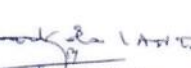
PROCES-VERBAL D'ELECTION DES MEMBRES
DU COMITE DE DEVELOPPEMENT
DU QUARTIER KAKONTWE

L'an deux mil vingt, le quatrième jour du mois
de Mars, conformément à la procédure d'élaboration du
cahier des charges de responsabilité sociétale des entreprises minières ou des
carrières en ce qui concerne la mise en place des structures d'identification et de
négociations des besoins dudit cahier, nous, membres des Comités Locaux de
Développement des Cellules
Kavisha, Faida, Kapata, Potashi, Munika,
Pompage et Kampamba, réunis en ce jour en vue
d'élire nos représentants au Comité Local de Développement de notre Quartier
KAKONTWE ;

Certifions que les personnes ci-dessous ont été élues pour les fonctions
en regard de leurs noms :

N°	Noms	Sexe	Fonction
01	MBAY NABUMBA JEAN MARIE	M	Président
02	MULENDA WA MULENDA	F	Vice-Président
03	KATEY MUSAU	F	Secrétaire
04	KILOLO CELESTIN	M	Trésorier
05	KABUNDA KITULE JACQUE	M	Conseiller
06	KISWANA BANTU JEAN MARIE	M	Conseiller

En foi de quoi nous dressons le présent procès-verbal aux jour, mois et
an que dessus.

Liste des participants à la séance d'élection des membres du Comité de Développement Local du Quartier			
N°	Noms	Sexe	Signature
01	KAPAMBA KISULA	F	
02	KAPUMBA BIN KIPATELA	M	
03	JEAN MARIE MBAU NDUMB	M	
04	DUFUNGA KATANGA	M	
05	TSHIKOMA NAWESI	M	
06	SENSELE CHANDA DARUIS	M	
07	MUJINGA PERPETINE	F	
08	KATEY MUSAU MADO	F	
09	EMANUEL MUSOKO	M	
10	MITONGO BEYA	F	
11	MATEMBA BETI	F	
12	NAWESI DITONDI	M	
13	OWAPE KITOTWE	M	
14	KILOLO KIMBA CELESTIN	M	
15	KABUNDA KITULE JACQUES	M	
16	MALIBA PONGA SEVERIN	M	
17	MUMBA NKOLU NICHOU	F	
18	ILUNGA WA TUNGA	M	
19	MUJINGA ODETTE	F	
20	MULENDA WA MULENDA	F	
21	ILUNGA TPEYA	M	
22	ROMY TSHIKONDA	M	
23	NTUMBA KABIATA	M	

Visa du Bourgmestre pour approbation



PAMPHILE KIBEKA MUYA
BOURGMESTRE

REPUBLIQUE DEMOCRATIQUE DU CONGO



PROVINCE DU HAUT-KATANGA
VILLE DE LIKASI
COMMUNE DE PANDA
QUARTIER KAKONTWE
CELLULE

PROCES-VERBAL D'ELECTION DES MEMBRES DU COMITE LOCAL DE
DEVELOPPEMENT DE LA CELLULE AE POTASHI

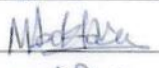
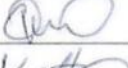
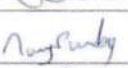
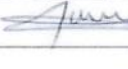
L'an deux mil vingt, le Septième jour du mois
de Mars, conformément à la procédure d'élaboration du
cahier des charges de responsabilité sociétale des entreprises minières ou des
carrières en ce qui concerne la mise en place des structures d'identification et de
négociations des besoins dudit cahier, nous, membres de la cellule
AE POTASHI, réunis en ce jour en vue d'élire nos représentants au
Comité Local de Développement de notre cellule ;

Certifions que les personnes ci-dessous ont été élues pour les fonctions
en regard de leurs noms :

N°	Noms	Sexe	Fonction
01	KABUNDA KITULE Jacques	M	Président
02	NAWET DILEND Faustin	M	Vice-Président
03	SINA AVKU	F	Secrétaire
04	THERSE NTUMBA	F	Trésorier
05	MUFUNGA KATANGA Inge	M	Conseiller
06	MBOKA TUMTE GENTIL	M	Conseiller

En foi de quoi nous dressons le présent procès-verbal aux jour, mois et
an que dessus.

**Liste des participants à la séance d'élection des membres du
comité de développement de la cellule**

N°	Noms	Sexe	Signature
01	KABUNDA KITULE Jacques	M	
02	NAWEY Miland Faustin	M	
03	SINA BUKU	F	
04	Thérèse Nsumba	F	
05	MW FUNGA KATANGA Francis	M	
06	MBOKA TWITE Gentil	M	
07	Maman Gandanehe	F	
08	Maman Kalila	F	
09	NASTA MUTOKOLE	F	
10	MUBA NSENGA	M	
11	GUETIANT KOWA MUYOMBA	M	
12	EMMANUEL MUSORO	M	
13	PATRIK BIMI	M	
14	KITOBANYA MWERU David	M	
15	SANDE MW LEM	F	
16	MWARA PUNGU Lucie	F	
17	SYLVIN MWINDATAMBA	M	
18	MUSINGA SANKU Josue	M	
19	MUTOKOLE KOMPE	M	
20			

Visa du Bourgmestre pour approbation



**PAMPHILE KIBEKA MUYA
BOURGMESTRE**

REPUBLIQUE DEMOCRATIQUE DU CONGO



PROVINCE DU HAUT-KATANGA

VILLE DE LIKASI

COMMUNE DE PANDA

QUARTIER KAKONTWE

CELLULE

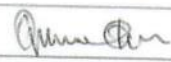
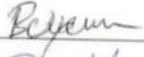
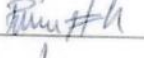
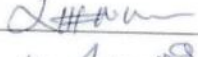
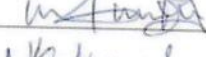
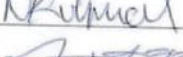
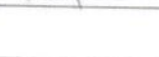
PROCES-VERBAL D'ELECTION DES MEMBRES DU COMITE LOCAL DE
DEVELOPPEMENT DE LA CELLULE ...DE KAMPENBA...

L'an deux mil vingt, le Septième jour du mois
de _____, conformément à la procédure d'élaboration du
cahier des charges de responsabilité sociétale des entreprises minières ou des
carrières en ce qui concerne la mise en place des structures d'identification et de
négociations des besoins dudit cahier, nous, membres de la cellule
_____, réunis en ce jour en vue d'élire nos représentants au
Comité Local de Développement de notre cellule ;

Certifions que les personnes ci-dessous ont été élues pour les fonctions
en regard de leurs noms :

N°	Noms	Sexe	Fonction
01	MAKUNGU MUSHE LOUIS	M	Président
02	KILOLO CELESTIN	M	Vice-Président
03	MUJINGA PERPETI	F	Secrétaire
04	MUTONGA BEYA	F	Trésorier
05	OWEPE KITOTWE	M	Conseiller
06	MUTUNGA KATANGA	M	Conseiller

En foi de quoi nous dressons le présent procès-verbal aux jour, mois et
an que dessus.

Liste des participants à la séance d'élection des membres du comité de développement de la cellule			
N°	Noms	Sexe	Signature
01	KILOLO CESTIN	M	
02	ILWNGA MPETA	M	
03	MUZINGA PERPETINE	F	
04	MITONGA BEYA	F	
05	MUFUNGA KATANGA	M	
06	EMMANUEL MALISOLO	M	
07	MALIBA NKULU	M	
08	MUMBA NKULU MICHOV	F	
09	NAWEZ SEVERIN	M	
10	ROMY TSHIKONDA	M	
11	MATEMBA BETY	F	
12	KAPAMBA KISULA	F	
13	TSHIKOMA NAWEZ	M	
14	KISWANA BANTU JEAN MARIE	M	
15			
16			
17			
18			
19			
20			

Visa du Bourgmestre pour approbation



PAMPHILE KIBERA MOFYA
BOURGMESTRE

REPUBLIQUE DEMOCRATIQUE DU CONGO



PROVINCE DU HAUT-KATANGA

VILLE DE LIKASI

COMMUNE DE PANDA

QUARTIER KAKONTWE

CELLULE

PROCES-VERBAL D'ELECTION DES MEMBRES DU COMITE LOCAL DE
DEVELOPPEMENT DE LA CELLULE DE KAPATA

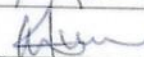
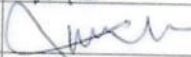
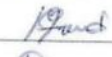
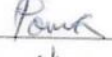
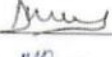
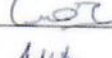
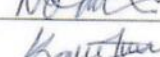
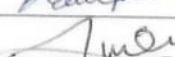
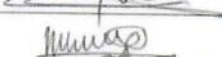
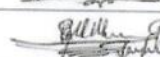
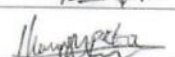
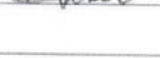
L'an deux mil vingt, le quatrième jour du mois
de Mars, conformément à la procédure d'élaboration du
cahier des charges de responsabilité sociétale des entreprises minières ou des
carrières en ce qui concerne la mise en place des structures d'identification et de
négociations des besoins dudit cahier, nous, membres de la cellule
de KAPATA, réunis en ce jour en vue d'élire nos représentants au
Comité Local de Développement de notre cellule ;

Certifions que les personnes ci-dessous ont été élues pour les fonctions
en regard de leurs noms :

N°	Noms	Sexe	Fonction
01	KATEY MUSAU	M	Président
02	MUTONKOLE KOMPÉ	M	Vice-Président
03	MUSINGA OBETTE	M	Secrétaire
04	KISOBAUYA DAVID	M	Trésorier
05	USANZA WA MBUYI	F	Conseiller
06			Conseiller

En foi de quoi nous dressons le présent procès-verbal aux jour, mois et
an que dessus.

**Liste des participants à la séance d'élection des membres du
comité de développement de la cellule**

N°	Noms	Sexe	Signature
01	KATEY MUSAU	M	
02	WTONKOLE KOMPE	M	
03	MUSINGA ODETTE	F	
04	KIYOBANYA DAVID	M	
05	NSANZA WA MBUYI	F	
06	YANDANI NYETIBO	M	
07	LUBAMBA SYLVIN	M	
08	NTUMBA KAYUMBA	F	
09	BANZA WA ILUNGA	M	
10	MBUYI KAMINA	F	
11	TSHAMA KAMINA	M	
12	MEKI ILUNGA	M	
13	NGOYI MALENGA	M	
14	MBAYA KABONGO	M	
15	MUYAWA MUYA	M	
16	KAZUMBA TSEBUE	M	
17	ILUNGA WA TUNGA	M	
18	ILUNGA MPETA	M	
19			
20			

Visa du Bourgmestre pour approbation



PAMPHILE KIBEKA MUYA
BOURGMESTRE

REPUBLIQUE DEMOCRATIQUE DU CONGO



PROVINCE DU HAUT-KATANGA

VILLE DE LIKASI

COMMUNE DE PANDA

QUARTIER KAKONTWE

CELLULE

PROCES-VERBAL D'ELECTION DES MEMBRES DU COMITE LOCAL DE
DEVELOPPEMENT DE LA CELLULEde...FAÏDA.....

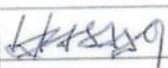
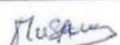
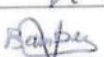
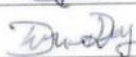
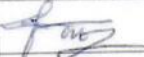
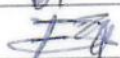
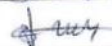
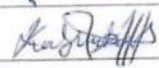
L'an deux mil vingt, le Septième jour du mois
de Mars, conformément à la procédure d'élaboration du
cahier des charges de responsabilité sociétale des entreprises minières ou des
carrières en ce qui concerne la mise en place des structures d'identification et de
négociations des besoins dudit cahier, nous, membres de la cellule
...de...FAÏDA....., réunis en ce jour en vue d'élire nos représentants au
Comité Local de Développement de notre cellule ;

Certifions que les personnes ci-dessous ont été élues pour les fonctions
en regard de leurs noms :

N°	Noms	Sexe	Fonction
01	MULENDA WA MULENDA	F	Président
02	MUFUNGA KATANGA FRANCK	M	Vice-Président
03	MULABA CHIC	M	Secrétaire
04	MUTOMBO LEON	M	Trésorier
05	MAPANI GAUDANCHE	F	Conseiller
06	NGOIE JEAN DARIE		Conseiller

En foi de quoi nous dressons le présent procès-verbal aux jour, mois et
an que dessus.

**Liste des participants à la séance d'élection des membres du
comité de développement de la cellule**

N°	Noms	Sexe	Signature
01	KAZAM MBAYO GREGOIRE	M	
02	KYUNGU MAZOUNDO JEAN	M	
03	MUSAN KATEY MADO	F	
04	KABAMBA KALALA JOEL	M	
05	KASONGO CLAUDINE	F	
06	JULI NZEJI	F	
07	BAMPE NGOIE ASTRID	F	
08	GUETTANT KOWA MUJOMBO	M	
09	MAKUNGU MESHE LOUIS	M	
10	MWAMBA NKOLU PIERRE	M	
11	MAMAN SIMABUKU	F	
12	MWAMBA MOKAKELE FRANCOIS	M	
13	MULAPE KITOTWE	M	
14	NGOLO NGOIE DANIEL	M	
15	KAYAMBA WA NGONGO	M	
16	MUJINGA SANKY JOSUE	M	
17	KABAMBA KALALA JOEL	M	
18			
19			
20			

Visa du Bourgmestre pour approbation



PAMPHILE KIBERA MOFYA
BOURGMESTRE

REPUBLIQUE DEMOCRATIQUE DU CONGO



PROVINCE DU HAUT-KATANGA

VILLE DE LIKASI

COMMUNE DE PANDA

QUARTIER KAKONTWE

CELLULE

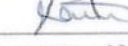
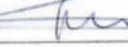
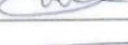
PROCES-VERBAL D'ELECTION DES MEMBRES DU COMITE LOCAL DE
DEVELOPPEMENT DE LA CELLULE ...15...POMPAGE...

L'an deux mil vingt, le quatorzième jour du mois
de Mars, conformément à la procédure d'élaboration du
cahier des charges de responsabilité sociétale des entreprises minières ou des
carrières en ce qui concerne la mise en place des structures d'identification et de
négociations des besoins dudit cahier, nous, membres de la cellule
POMPAGE, réunis en ce jour en vue d'élire nos représentants au
Comité Local de Développement de notre cellule ;

Certifions que les personnes ci-dessous ont été élues pour les fonctions
en regard de leurs noms :

N°	Noms	Sexe	Fonction
01	KAPUMBA BIN	M	Président
02	SEVERIN MBALU	M	Vice-Président
03	VERONIQUE KALUMBA	F	Secrétaire
04	SENSELE KYANDA	M	Trésorier
05	NTUMBA KADIATA	M	Conseiller
06	ROMY TSHIKOMBA	M	Conseiller

En foi de quoi nous dressons le présent procès-verbal aux jour, mois et
an que dessus.

Liste des participants à la séance d'élection des membres du comité de développement de la cellule			
N°	Noms	Sexe	Signature
01	Romy Tchikomba	M	
02	VERONIQUE KALUMBA	F	
03	SENSELE KYANSA	M	
04	KAPUMBA BILU	M	
05	SEVERIN MALABA	M	
06	KIANDA JEAN	M	
07	Tchubangu Fiston	M	
08	KAYEMBE MUJINGA	F	
09	KIMBAMBE BILA	F	
10	LAMBERE TSHABA	M	
11	ASUNG MWIZI	F	
12	MEMBO TUNDA	M	
13	AFINO BONDEI	M	
14	CHARLOTTE KAMUTINA	F	
15	MUJINGA PATRI CHETE	F	
16	PATRICK BIMU	M	
17	EMMANUEL MUSORO	M	
18	MOISE KANDA FITENGIE	M	
19			
20			

Visa du Bourgmestre pour approbation



PAMPHILE KIBERA MUFYA
BOURGMESTRE

REPUBLIQUE DEMOCRATIQUE DU CONGO



PROVINCE DU HAUT-KATANGA

VILLE DE LIKASI

COMMUNE DE PANDA

QUARTIER KAKONTWE

CELLULE

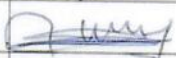
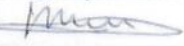
PROCES-VERBAL D'ELECTION DES MEMBRES DU COMITE LOCAL DE
DEVELOPPEMENT DE LA CELLULE ...DE...MINOKA...

L'an deux mil vingt, le quatrième jour du mois
de MARS, conformément à la procédure d'élaboration du
cahier des charges de responsabilité sociétale des entreprises minières ou des
carrières en ce qui concerne la mise en place des structures d'identification et de
négociations des besoins dudit cahier, nous, membres de la cellule
DE MINOKA, réunis en ce jour en vue d'élire nos représentants au
Comité Local de Développement de notre cellule ;

Certifions que les personnes ci-dessous ont été élues pour les fonctions
en regard de leurs noms :

N°	Noms	Sexe	Fonction
01	MULENDA WA MULENDA	F	Président
02	MUTOMBO LEON	M	Vice-Président
03	MITONGA REA	F	Secrétaire
04	MUMBA NEULU METCHU	F	Trésorier
05	OWAPE KITOTWE	M	Conseiller
06	JOHN MARK MBAY	M	Conseiller

En foi de quoi nous dressons le présent procès-verbal aux jour, mois et
an que dessus.

Liste des participants à la séance d'élection des membres du comité de développement de la cellule			
N°	Noms	Sexe	Signature
01	MULENDA WA MULENDA	F	
02	MUTOMBO LOON	M	
03	MITONGA BEA	F	
04	MUMBA NKULU MICHOV	F	
05	OWAPE KITOTWE	M	
06	Jean Marie Nbal	M	
07	EMMANUEL MUSOKO	M	
08	PATRICK BIMU	M	
09	SILVIN MUANZAMBA	M	
10	BAMPE Astid	F	
11	Mwamba Nkulu	M	
12	FULABA CHIC	M	
13	Kabamba Joel	M	
14	Joli NZESI	F	
15	KISWANA BANTU Jean Marie	M	
16	Kimba Louis	M	
17	MAKUNGU Louis	M	
18	KAZADI GEORGE	M	
19	Ngolo NBOY ANUEL	M	
20			

Visa du Bourgmestre pour approbation



PAMPHILE KIBEKA MOFYA
BOURGMESTRE

REPUBLIQUE DEMOCRATIQUE DU CONGO



PROVINCE DU HAUT-KATANGA
VILLE DE LIKASI
COMMUNE DE PANDA
QUARTIER KAKONTWE
CELLULE

PROCES-VERBAL D'ELECTION DES MEMBRES DU COMITE LOCAL DE
DEVELOPPEMENT DE LA CELLULE ...KARISHA.....

L'an deux mil vingt, le Septième jour du mois
de Mars, conformément à la procédure d'élaboration du
cahier des charges de responsabilité sociétale des entreprises minières ou des
carrières en ce qui concerne la mise en place des structures d'identification et de
négociations des besoins dudit cahier, nous, membres de la cellule
...de Karisha..., réunis en ce jour en vue d'élire nos représentants au
Comité Local de Développement de notre cellule ;

Certifions que les personnes ci-dessous ont été élues pour les fonctions
en regard de leurs noms :

N°	Noms	Sexe	Fonction
01	JEAN MARIO MBAU NDUMB	M	Président
02	MWAKA PUNGU LUCIE	F	Vice-Président
03	KAPAMBA KISULA BRIGITTE	F	Secrétaire
04	KITOBANYA DWEPU DAVID	M	Trésorier
05	MOISE KAINBA KIFENGE	M	Conseiller
06	BALENGA ANASTASIE	F	Conseiller

En foi de quoi nous dressons le présent procès-verbal aux jour, mois et
an que dessus.

**Liste des participants à la séance d'élection des membres du
comité de développement de la cellule**

N°	Noms	Sexe	Signature
01	MBOKA TWITE GENTIL	M	<i>MBOKA</i>
02	JEAN PIERRE KAKUNY TSHISO	M	<i>Tshiso</i>
03	SEVERIN MALOBA MONGA	M	<i>Severin</i>
04	MATIAN KABILA	F	<i>Matian</i>
05	NAWEL DITEND FAUSTIN	M	<i>Naewel</i>
06	MUSINGA ODETTE	F	<i>Musinga</i>
07	NATHAN MUTONKOLE	M	<i>Nathan</i>
08	THERESE NTUMBA KADIATA	F	<i>Theresa</i>
09	LUKAS LUSALA	M	<i>Lukas</i>
10	TEMBO BIMI	M	<i>Tembo</i>
11			
12			
13			
14			
15			
16			
17			
18			
19			
20			

Visa du Bourgmestre pour approbation



**PAMPHILE KIBERA MOFYA
BOURGEMESTRE**

REPUBLIQUE DEMOCRATIQUE DU CONGO



PROVINCE DU HAUT-KATANGA

VILLE DE LIKASI

COMMUNE DE PANDA

QUARTIER KAKONTWE

CELLULE

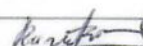
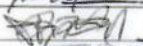
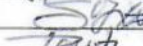
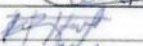
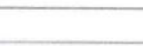
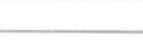
PROCES-VERBAL D'IDENTIFICATION DES BESOINS PRIORITAIRES
DE LA CELLULE

L'an deux mil vingt, le vingt neuvième jour du mois
de Mars, s'est tenue la réunion d'identification des
besoins prioritaires de la cellule du comité local de suivi
sous la présidence de Monsieur/Madame
KAPUMBA BIN KIPATELA, Chef de Quartier KAKONTWE,
Représentant du Bourgmestre.

A l'issue de cette réunion, la communauté a retenu les besoins prioritaires suivants :

1. Adduction en eau potable ;
2. Réhabilitation des écoles DIBUNA DIA MUANA et FORD
3. Aménagement d'un terrain de Football
4. Soutien aux mères maraîchères
5. Construction des caniveaux
6.
7.
8.
9.
10.

En foi de quoi nous dressons le présent procès-verbal aux jour, mois et an que
dessus.

Liste des participants à la séance d'identification des besoins prioritaires			
N°	Noms	Sexe	Signature
01	KAPUMBA BIN KIPATECA	M	
02	MBAU NDUMB Jean Marie	M	
03	MULENDA WA MULENDA	M	
04	KATEY MUSAU	F	
05	KILOLO CELESTIN	M	
06	KISWANA BANTU JEAN MARIE	M	
07	TULABA CHIC	M	
08	KITORANYA DAVID	M	
09	SEYA SENDWE		
10	MUDINZA MIRA KASONGO	M	
11	MATEMBA BET	F	
12	MULINGA PERPETIE	F	
13	MUFUNGA KATANGA	M	
14			
15			
16			
17			
18			
19			
20			

Visa du Bourgmestre pour approbation



PAMPHILE KIBEKA MOFYA
BOURGMESTRE

REPUBLIQUE DEMOCRATIQUE DU CONGO



PROVINCE DU HAUT-KATANGA

VILLE DE LIKASI

COMMUNE DE PANDA

COMITE LOCAL DE DEVELOPPEMENT

**RESUME DES BESOINS PRIORITAIRES DES COMMUNAUTES
DU QUARTIER KAKONTWE**

Conformément à la procédure d'élaboration du cahier des charges de responsabilité sociétale des entreprises minières ou des carrières en ce qui concerne la définition des besoins prioritaires devant faire l'objet des négociations entre les représentants des communautés et le titulaire des droits miniers, les membres du Comité Local de Développement issus des cellules impactées du Quartier KAKONTWE, Commune de PANDA dans la ville de LIKASI, se sont convenus sur les besoins ci-dessous libellés en guise de résumé pour les soumettre à l'entreprise LA GRANDE CIMENTERIE DU KATANGA SAS en vue des négociations avec celle-ci :

N	Besoin exprimé	Secteur d'intervention	Cellule
1	Réhabilitation des écoles DIBWA DIAMWANA ET FAIDA	Infrastructures	Kapaka et FAIDA
2	Construction d'un Marché	Infrastructures	
3	Adduction en eau potable	Energie	Faïdo, Kapaka, Potokshi, Musha, Kari-sha
4	Engager la population locale	Emploi	
5	Amenagement d'un terrain pour des activités récréatives	Infrastructures	Kari-sha
6	Construction d'un centre de santé	Infrastructures	Faïdo
7	Soutenir l'association des mamans maraichères	Agriculture et Développement Rural	Kari-sha, Faïdo, Potokshi, Kapaka, Musha
8			
9			
10			
11			
12			

13			
14			
15			
16			

Pour le Comité Local de Développement

Pour la communauté locale
 KAPUMBA-BIN-KIPATELA
 HONORE
 Chef de quartier
 KATEY KUSALU
 KUSALU
 Kiboko Celestin
 JEAN PIERRE NDIYI
 SENSELE CHANDA

Visa du Bourgmestre pour approbation



PAMPHILE KIBEKA MOFYA
 BOURGMESTRE

REPUBLIQUE DEMOCRATIQUE DU CONGO



PROVINCE DU HAUT-KATANGA

VILLE DE LIKASI

COMMUNE DE PANDA

QUARTIER KAKONTWE

COMIT LOCAL DE DEVELOPPEMENT

PROCES-VERBAL DU COMPROMIS DES NEGOCIATIONS

L'an deux mil vingt, le neufième jour du mois de Mars, conformément à la procédure des négociations des besoins entre le Comité Local de Développement et l'entreprise minière ou des carrières dans le processus d'élaboration du cahier des charges de responsabilité sociétale des entreprises minières, nous, Membres dudit Comité, réunis en ce jour avec les représentants de l'entreprise minière LA GRANDE CIMENTERIE DU KATANGA SAS en vue de trouver un compromis sur les besoins prioritaires des cellules de notre Quartier impacté par ladite entreprise ;

Certifions avoir abouti après négociations au compromis ci-dessous :

N	Besoin prioritaire	Secteur d'intervention	Cellule concernée
1.	Adduction d'eau potable	Energie	Kapata et FAIDA
2.	Engagement de la population	Emploi	-
3.	Aménagement d'un terrain de football	Infrastructures	FAIDA et Karisha
4.	Appui à la culture maraîchère	Agriculture et Développement Rural	Karisha, Faïda, Potash, Kapata, Minoka
5.	Desserte en électricité	Energie	Kapata

En foi de quoi nous dressons le présent procès-verbal aux jour, mois et an que dessus.

Liste des participants à la séance du compromis des négociations					
N°	Noms	Sexe	Cellule	Entreprise et autre partie prenante	Signature
01	KAPATA-BU-KIPATELA	M	Kapata	CQ KTWI	
02	MUEWGA KATANGA	M	Funda	ANIR ET2 Fuda	
03	JEAN MARIE IBAN KUDU	M	Pata-shi	GCK	
04	MUSAU KATEY DADO	F	Kandou	Société civil	
05	DULENDA WIA DULENDA	F	Kapata	CC Marom	
06	MUSINGA DRETE	F	Kaashu	Px CO	
07	MUDONGA DKA	F	Unwaka	Px CO	
08	TSAIKONBA KIANBO	M	Funda	Px CO	
09	OWARE KIDUTWE	M	Funda	CB Mobilisat	
10	MUSONKOLE KODRE	M	Kandou		
11	ILUNGA WA TUNGA	M	Kapata		
12	DATAN GACDANGHE	F	Unwaka		
13	BIMI TEMBO TATRICK	M	Pata-shi	Consultant	
14	EMMANUEL MUSCHO	M	Unwaka	Consultant	
15	SENSELE CHANDA DARUS		Kapata Mwa	enseignant	

Visa du Bourgmestre pour approbation



PAMPHILE KIBERA MUYA
BOURGMESTRE

REPUBLIQUE DEMOCRATIQUE DU CONGO



PROVINCE DU HAUT-KATANGA

VILLE DE LIKASI

COMMUNE DE PANDA

QUARTIER KAKONTWE

COMITE LOCAL DE DEVELOPPEMENT

PROCES-VERBAL D'APPROBATION DES BESOINS PRIORITAIRES
A TRAVERS LES REUNIONS POPULAIRES

L'an deux mil vingt, le neufième jour du mois
de mars, conformément à la procédure de priorisation des besoins par le
Comité Local de Développement et leur approbation à travers les réunions
populaires dans le processus d'élaboration du cahier des charges de responsabilité
sociale des entreprises minières, nous, membres de la
cellule KATATA, MUKOKA, BOTASHE, FAIDA, KAKONTWE, PANDA impactée par LA GRANDE
CIMENTERIE DU KATANGA SAS, réunis en ce jour en vue d'approuver nos besoins
prioritaires après discussion de nos représentants au niveau du Comité Local de
Développement du Quartier KAKONTWE;

Certifions avoir approuvé (en chiffre) 05 besoins prioritaires ci-dessous
libellés pour le compte de notre cellule:
..Adduction...en...eau...potable.....
..Rehabilitation...des...écoles...DIBWA, DIA, DIWANA...et...FAIDA.....
..Aménagement...d'un...terrain...de...Football.....
..Soutien...aux...marchés...marchés.....
..Construction...des...canalisations.....

En foi de quoi nous dressons le présent procès-verbal aux jour, mois et an que
dessus.

**Liste des participants à la séance d'approbation populaire
des besoins prioritaires**

N°	Noms	Sexe	Signature
01	MBOKA TWITE GENTIL	M	<i>[Signature]</i>
02	MUSINGA SANKY JOSUE	M	<i>[Signature]</i>
03	MUTOKOLE KONTE	M	<i>[Signature]</i>
04	KYNGU MAJONDO JEAN	M	<i>[Signature]</i>
05	JEAN PIERRE KAKONY TSHISO	M	<i>[Signature]</i>
06	MATEMBA BETI	F	<i>[Signature]</i>
07	KATEY MUSAU	F	<i>[Signature]</i>
08	KITOBA NYA DAVID	M	<i>[Signature]</i>
09	MUSINGA PERPETUE	F	<i>[Signature]</i>
10	MUFUNGA KATANGA	M	<i>[Signature]</i>
11	MWAKA PUNGU LUCIE	F	<i>[Signature]</i>
12	MUFUNGA KATANGA FRANK	M	<i>[Signature]</i>
13	THERESE NTUMBA KADIATA	F	<i>[Signature]</i>
14	SANDE MULENGA	F	<i>[Signature]</i>
15	KUNGA WA PUNGA	M	<i>[Signature]</i>
16	KAPIAMBA KISOLA	F	<i>[Signature]</i>
17	MUTBA NKULU MICHAEL	F	<i>[Signature]</i>
18	MBOYI KAMUKA	M	<i>[Signature]</i>
19	KAZUMBA TSEBUE	M	<i>[Signature]</i>
20	KAVATI KAZI	F	<i>[Signature]</i>

Visa du Bourgmestre pour approbation



**PAMPHILE KIBIKA MUFYA
BOURGMESTRE**

REPUBLIQUE DEMOCRATIQUE DU CONGO



PROVINCE DU HAUT-KATANGA
VILLE DE LIKASI
COMMUNE DE PANDA
QUARTIER KAKONTWE
COMITE LOCAL DE DEVELOPPEMENT

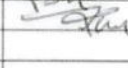
PROCES-VERBAL DE FIXATION DES DATES DES NEGOCIATIONS
DES BESOINS A INSCRIRE AU CAHIER DES CHARGES

L'an deux mil vingt et un, le quatrième jour du mois de decembre, conformément à la procédure d'élaboration du cahier des charges de responsabilité sociétale des entreprises minières ou des carrières en ce qui concerne la fixation des dates des négociations des besoins prioritaires devant figurer au cahier des charges, nous, membres du Comité Local de Développement conjointement avec les représentants de l'entreprise LA GRANDE CIMENTERIE DU KATANGA SAS, réunis en ce jour en vue de fixer les dates des négociations des projets à inscrire au cahier des charges;

Certifions avoir retenu la date du _____ comme date de début de nos négociations :

En foi de quoi nous dressons le présent procès-verbal aux jour, mois et an que dessus.

Liste des participants à la séance de fixation des dates des négociations des projets du cahier des charges					
N°	Noms	Sexe	Cellule	Entreprise et autre partie prenante	Signature
01	MBOKA TOUTE GENTIL M	M	FOTON	HABITANT	<i>[Signature]</i>
02	MUJINGA GABRY JOSIE M	M	POTASIN	RELAIS	<i>[Signature]</i>
03	KXUNGLI MAXIMO JEAN M	M	KARISMA	HABITANT	<i>[Signature]</i>
04	MUJINGA CRETTE F	F	KAPAZO	RELO	<i>[Signature]</i>
05	MUFUNGA KATANGA FRANK M	M	MINORA	ENS EP2 FAIDA	<i>[Signature]</i>
06	MWAKA PUNGU LUCIE F	F	KAMPENAS	RELO	<i>[Signature]</i>

07	GUETTANT KOWA MUSEMA	M	MIMO RA	ENS. EP2 FAIDA	
08	MWAKA ZINDU LUCIE	F	KAMPEMBO	RECO	
09	KITIBANGA MUEPU DAVID	M	POTASHI	ENS.	
10	SANDI MULENGA	F	KAPATA	RECO	
11	MOISE RAINDA KITENGE	M	KAMPEMBO	HABITANT	
12	THERESE NTUMBO KADIATA	F	MIMO RA		
13	FRANCOIS - MUSOKO	M		CONSULTANT	
14	PATRICK - BIMI	M		CONSULTANT	
15	KISWANA - BANTU JEAN MIRE	M		EN TREPRISE	

Visa du Bourgmestre pour approbation




PAMPHILE KIBEKA MOFYA
BOURGMESTRE

REPUBLIQUE DEMOCRATIQUE DU CONGO



PROVINCE DU HAUT-KATANGA
VILLE DE LIKASI
COMMUNE DE PANDA
QUARTIER KAKONTWE

PROCES-VERBAL DE DELIMITATION DE L'ESPACE GEOGRAPHIQUE
IMPACTE PAR LA GRANDE CIMENTERIE DU KATANGA SAS

L'an deux mil vingt, le Septième jour du mois
de Mars, conformément aux articles 11 de
l'Annexe XVII et 414 bis du Règlement minier relatifs à la procédure d'élaboration du
cahier des charges de responsabilité sociétale des entreprises minières en ce qui
concerne la détermination de l'espace géographique d'influence d'un projet minier ou
des carrières, nous, membres du Comité Local de Développement avec les
Représentants de l'entreprise et les autres parties prenantes ainsi que l'autorité
locale, réunis en ce jour en vue de procéder à la délimitation de la zone impactée par
LA GRANDE CIMENTERIE DU KATANGA SAS;

Certifions, après exploitation des conclusions de l'étude d'impact environnemental et
social (EIES) et l'observation des externalités produites sur l'environnement immédiat
de ladite entreprise, que le Quartier KAKONTWE avec ses cellules (les
nommer) KAMPEMBA, FAWA, POTPAGE MUKA,
KARISHA KAPATA, MINOKA ET POTASHI
est la zone impactée par l'entreprise LA GRANDE CIMENTERIE DU
KATANTGA SAS.

En foi de quoi nous dressons le présent procès-verbal aux jour, mois et an que
dessus.

**Liste des participants à la séance de détermination
de l'espace géographique impacté**

N°	Noms	Sexe	Cellule	Entreprise/ autre partie prenante	Signature
1	KAPUMBA BIN KITATELA	M	Kapata	CKR KTWE	[Signature]
2	NGOLO NGOIE DANIEL	M	Karisha	CHEF DE CELL GCK	[Signature]
3	MAKAMBU DESHE LOUIS	M	Kapamba	CHEF DE CELL	[Signature]
4	MAMAN SIADURU	F	Potashi	famille militaire	[Signature]
5	MAMAN GAUDANCHE	F	Minkaka	famille militaire	[Signature]
6	KILOLO KIMBA CELESTIN	M	Potashi	CHEF DE CELL ADJ	[Signature]
7	MUTUNGA KATANGA FRANCE	M	FAIDA	ENS. EPR	[Signature]
8	KIMBA LOUIS	M	Karisha	EAGK	[Signature]
9	ILUNGA WA TUNGA	M	Minkaka	SOCIETE CIVILE	[Signature]
10	KAZAM PIBAYO GREGOIRE	M	MINKAKA	SOUS-VEUR	[Signature]
11	JEAN MARIO MBAY NDUMB	M	Potashi	Pdmt CLD	[Signature]
12	SENSELE CHANDA DARUS	M	Kikontwe	ENS/GCM	[Signature]
13	MULAPE KITATWE	M	Kikontwe	MOBILISATEUR BKTWE	[Signature]
14	NGOIE JEAN MARIE	M	Kapamba	RCO	[Signature]
15	MUSAU KATEY MADO	M	Karisha	CHEF ADJ DE CELL	[Signature]
16	MUJINGA ODETTE	F	Kapata	RELAIS	[Signature]
17	BAMPE ASTRID NGOIE	F	KAPATA	RELAIS	[Signature]
18	MUTOMBO LEOU	M	FAIDA	CQ. ADJ	[Signature]
19	MUKAMBA MOUNALE FRANCOIS	M	Potashi	CHEF DE BLOC GCM DV	[Signature]
20	NAWES LITEND FAUSTIN	M	Minkaka	MEMBRE	[Signature]
21	MUTONKOB KOMPÉ	M	Karisha	HABITANT	[Signature]
22	MBOKA KWITE GENTIL	M	FAIDA	HABITANT	[Signature]
23	MAMAN SUANA ANNIE	F	Kapamba	famille militaire	[Signature]
24	MAMAN KABILA DIASAMU	F	FAIDA	famille militaire	[Signature]
25	SEVERIN MALOBA TIONGA	M	Minkaka	HABITANT	[Signature]
26	KABUNDA KITOLE JACQUES	M	Potashi	CHEF DE CELL	[Signature]

Visa du Bourgmestre pour approbation



**PAMPHILE KIBERA MUYA
BOURGMESTRE**

REPUBLIQUE DEMOCRATIQUE DU CONGO



PROVINCE DU HAUT-KATANGA
VILLE DE LIKASI
COMMUNE DE PANDA
QUARTIER KAKONTWE
COMITE LOCAL DE DEVELOPPEMENT

PROCES-VERBAL DE PRIORISATION DES BESOINS
AU COMITE LOCAL DE DEVELOPPEMENT

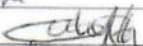
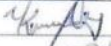
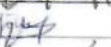
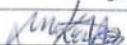
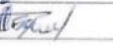
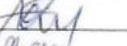
L'an deux mil vingt, le quatrième jour du mois de Mars, conformément à la procédure d'élaboration du cahier des charges de responsabilité sociétale des entreprises minières en ce qui concerne la définition des besoins prioritaires devant faire l'objet des négociations entre les représentants des communautés et le titulaire des droits miniers, nous, membres du Comité Local de Développement, réunis en ce jour en vue de procéder à la priorisation des besoins issus de chaque cellule ;

Certifions que les besoins ci-dessous ont été retenus comme ceux devant être soumis à l'entreprise LA GRANDE CIMENTERIE DU KATANGA SAS pour les négociations :

N	Besoin priorisé	Cellule concernée
1	Rehabilitation des écoles à Bumba DIA MUKWART Fauda	Fauda
2	Construction d'un marché	Kanisha et Fauda
3.	Besoin d'adduction en eau potable	Fauda, Papata, Munika Kanisha
4	Engager la population locale	
5	Aménagement d'un terrain pour des activités minières	Kanisha
6	Construction d'un centre de santé	Fauda
7	Soutenir l'association des mamans marchandes	Kanisha, Papata, Papulu, Fauda
8		Munika
9		

10		
11		
12		
13		
14		
15		
16		
17		
18		
19		
20		

En foi de quoi nous dressons le présent procès-verbal aux jour, mois et an que dessus.

Liste des participants à la séance de priorisation des besoins au Comité Local de Développement				
N°	Noms	Sexe	Cellule de provenance	Signature
01	KAPUMBA BIN KIPATELA	M	Karisha	
02	MUFUNGA KATALWA	M	Karisha	
03	JEAN MARIE MBAY	M	Faida	
04	YATEMBA BETI	F	Patashi	
05	KAPIAMBA KISULA	F	Minkwa	
06	MUCENBA WA MUCENBA	F	Kapata	
07	MUTONGA BEA	F	Faida	
08	KABUNDA KITILE JACQUE	M	Patashi	
09	ILUNGA WA TUNGA	M	Kapata	
10	MUJINGA EDETTE	F	Karisha	
11	NAWEY DITOND	M	Minkwa	
12	MUJINGA PERPETIE	F	Karisha	
13	TSHIKORWA NAWETI	M	Kapata	
14	KAPIAMBA KISULA	F	Minkwa	
15	MALABA MINGA SEVERIN	M	Minkwa	
16	DWAPE KITOTWE	M	Patashi	
17	KATEJ MUSAU DABO	F	Kapata	
18	MUNBA NKULU MICHOU	F	Patashi	

19	KILOLO KIMPA CELESTIN	M	Kapambia	<i>[Signature]</i>
20	YANZAKI NYEMBO	M	Kapata	<i>[Signature]</i>
21	LUBAMBA SILVIN	M	Faida	<i>[Signature]</i>
22	NTUMBA KAYUMBA	M	Minaka	<i>[Signature]</i>
23	BANZA WA ILUNGA	M	Kapambia	<i>[Signature]</i>
24	KAVATI KAJ	F	Minaka	<i>[Signature]</i>
25	MULEMBA NZENGU	M	Karisha	<i>[Signature]</i>
26	MBUYI KADINA	M	Karisha	<i>[Signature]</i>
27	MEKI ILUNGA	M	Faida	<i>[Signature]</i>
28	MBAYA KABO	M	Kapambia	<i>[Signature]</i>
29	KAZUMBA TSEBOE	M	Kapambia	<i>[Signature]</i>
30	MWAMBA MUELANKULO	M	Faida	<i>[Signature]</i>

Visa du Bourgmestre pour approbation



[Signature]
PAMPHILE KIBEKA MUYA
BOURGMESTRE